

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

LE 15 AOUT au NORMANDIE

La plus belle salle
des Champs-Élysées

INAUGURATION
DE LA GRANDE SAISON
CINÉMATOGRAPHIQUE

avec

DANIELLE DARRIEUX

dans son nouveau
film français

Le PREMIER RENDEZ-VOUS

réalisé par
HENRI DECOIN
avec

LOUIS JOURDAN · FERNAND LEDOUX
JEAN TISSIER · GABRIELLE DORZIAT
SUZANNE DEHELLY · S. DESMARET
ROSINE LUGUET · ELISA RUIS
G. MAULOUY · PAREDES

Production
CONTINENTAL FILMS



LA DISTRIBUTION PARISIENNE DE FILMS présente

CHRISTIANE DELYNE
ROGER KARL
MAURICE ESCANDE

de la Comédie Française

DANS UN FILM DE PAUL MESNIER

La Belle Revanche

tiré du Roman "EDOUARD" de Jacques CARTON (Éditions Plon)
adaptation cinématographique d'André GENESTE
Dialogues de Jacques CARTON

avec

PAULINE CARTON - GISÈLE PARRY

RENÉ NAVARRE - FRANZINI, de l'Opéra de Lyon - CHAMARAT, de l'Odéon
MARCEL PÉRÈS - ROCQUEVERT - GERMAINE MICHEL - JENNY BURNAY

avec THOMY BOURDELLE et PIZANI

PRODUCTION S. I. F. A.

CE FILM TOURNÉ EN MAI 1939 EST DISPONIBLE POUR LES RÉGIONS DE

LYON - BORDEAUX ET TOULOUSE

S'ADRESSER POUR L'ACHAT OU LA DISTRIBUTION A

D. P. F. 65, Rue Galilée - PARIS (VIII^e)

DISTRIBUTEUR POUR LA GRANDE RÉGION PARISIENNE

Téléphone: ÉLYsées 50-82 et la suite

R. C. Seine 270.500 B

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL



LE NUMÉRO:
8 Fr.

N° 20

19 JUILLET 1941

A BORDEAUX

malgré la chaleur
3^{ème} semaine

du

"JUIF SUSS"

(Film Veit Harlan de la Terra)

à l'Apollo



RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

29, Rue Marsoulan, PARIS (12^e)

Tél.: DIDerot 85-35 (3 lignes groupées)

Adresse Télégraphique: LACIFRAL Paris

Compte chèques postaux n° 702-66, Paris.

Registre du Commerce, Seine n° 291-139.

ABONNEMENTS

France et Colonies: Un an 125 fr. — Union Postale: 200 fr. — Autres Pays: 250 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNIQUES DU C.O.I.C.	
Décision N° 5 du Directeur Responsable concernant la projection obligatoire dans les programmes de cinéma en zone non occupée	7
Le Voyage de M. Raoul Ploquin en Afrique du Nord	7
Participation du C.O.I.C. à la Foire de Lyon	7
Colonie de vacances gratuites du C.O.I.C.	7
COMMUNIQUES DES GROUPEMENTS D'EXECUTION	8
BULLETIN DE STATISTIQUES ET DE DOCUMENTATION	11

PARTIE NON OFFICIELLE

Une présentation des Actualités Mondiales A.C.E. à Bordeaux	29
Les Films Sirius vont tourner quatre productions ..	29
La Société U.T.C. a commencé L'Appel du Stade ..	29
Une nouvelle vedette: Carlettina	29
La première du Duel à Marivaux	30
Le Cinéma italien en progression	30
Conception moderne de l'Art cinématographique, par le D ^r Hippler. — II. La Question des Sujets	37
TABLEAU DE TRAVAIL DES STUDIOS FRANÇAIS	36

POUR LES DIRECTEURS:

(La Vie de l'Exploitation)	
Bordeaux. — Marseille. — Nancy. — Le Havre ..	31
LES NOUVEAUX FILMS	33
Au Gré du Vent. — La Joie d'être Père. — Le Duel. — Scandale à Vienne. — Vedettes Follies.	
REPertoire ALPHABETIQUE DES NOUVEAUX FILMS PROJÉTÉS A PARIS DU 15 SEPTEMBRE 1940 AU 15 JUILLET 1941	39
PETITES ANNONCES. — LA VIE DES SOCIÉTÉS. — PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS ..	40



enregistre
deux nouveaux succès éclatants
sur les écrans parisiens avec

Scandale à Vienne
qui triomphe au LORD-BYRON

et

Vedettes - Follies
le film aux 50 vedettes, avec
LA JANA qui fait salle comble au
BIARRITZ

PROCHAINEMENT

au NORMANDIE:
L'assassinat du Père Noël
(Harry Baur)

au MARIVAUX:

Remorques
(Jean Gabin, Michèle Morgan,
Madeleine Renaud)

A droite et à gauche:

deux scènes de

PREMIER BAL

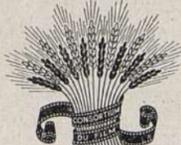
que CHRISTIAN JAQUE vient
de terminer en studio



Production André PAULVÉ



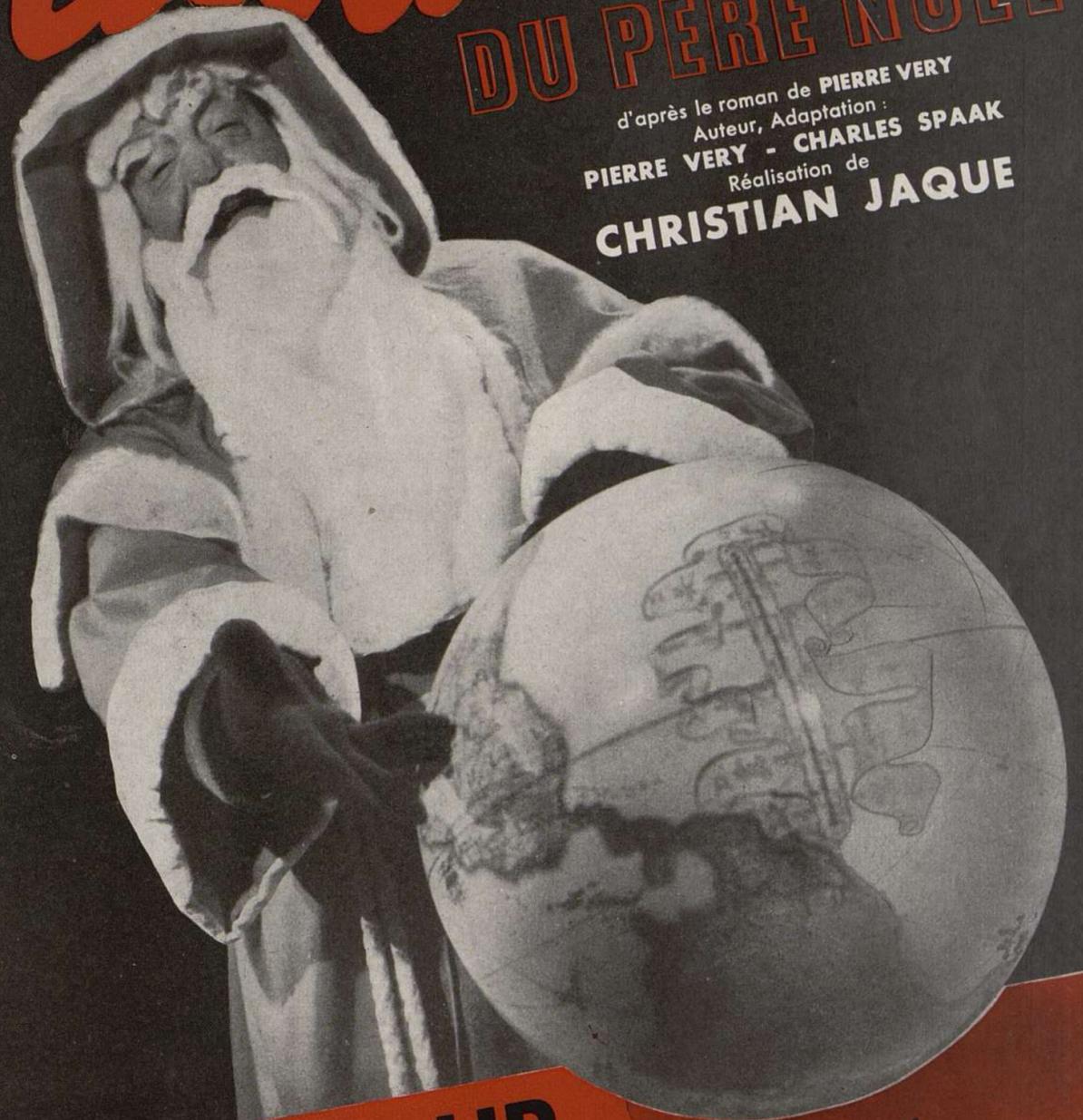
SOCIÉTÉS EN ACTIVITÉ

 ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE 56, rue de Bassano - PARIS Elys. 34-70 (4 lignes groupées) Inter-Elysées 34.	 Radio-Cinéma 79, Boul. Haussmann Anjou 84-60 FILMS, STUDIOS, MATÉRIEL	 27, rue Dumont-d'Urville PARIS (16 ^e) KLÉBER 93-86	 UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE 76, rue de Prony Tel.: WAG. 68-50	 12, rue de Lubeck PARIS (16 ^e) KLÉBER 92-01
 Léon CARRÉ. Directeur 37, Avenue George V - Paris Elysées 94-03	Compagnie Commerciale Française Cinématographique 95, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS (8 ^e) BALZAC 09-70	CINELDÉ Louis DUCHEMIN 1 bis, Rue Gounod PARIS (17 ^e) Téléphone: WAGram 47-30	 Films Georges MULLER 17, Faubourg Saint-Martin PARIS (X ^e) BOTzaris 33-28	 1, Rue de Berri PARIS ELYsées 89-59
COMPTOIR FRANÇAIS DU FILM DOCUMENTAIRE Directeur: Robert de NESLE 79, Champs-Élysées PARIS (8 ^e) ÉLYSÉES 42-35	 CONSORTIUM DU FILM 3, rue Clément-Marot, Paris (8 ^e) BALZac 07-80 (lignes groupées)	Les Editions EMILE CAPELIER 27, rue de Turin PARIS (9 ^e) EUROPE 49-40	LES FILMS DE KOSTER 20, Bd. Poissonnière PARIS PROVENCE 27-47 Les meilleurs programmes COMPLETS	 178, faubourg St-Honoré PARIS (8 ^e) ÉLYSÉES 27-03
 40, rue François-I ^{er} ÉLYSÉES: 66-44, 45, 46, 47 Adr. télégr.: CINERIUS	 49, avenue de Villiers PARIS WAGRAM 13-76	 61, rue de Chabrol, PARIS PROVence 07-05	CINEMA de FRANCE 120, Champs-Élysées PARIS (8 ^e) BALZAC 34-03	 DISTRIBUTION PARISIENNE DE FILMS 65, rue Galilée - PARIS (8 ^e) Elysées 60-82
ECLAIR-JOURNAL  9, rue Lincoln, PARIS-8 ^e BALZAC 58-95 Ad. Télégr.: Actua-Ciné	 14 bis, avenue Rachel - PARIS (18 ^e) MARcadet 70-96 - 97	 COMPTOIR FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE FILMS Frankfilmis	 49, Rue Galilée - PARIS KLEber 98-90	LES FILMS Marcel Pagnol 13, rue Fortuny, 13 PARIS Téléph.: Carnot 01-07
C.E.D.A.M. (Centre d'application artistique moderne) 16 bis, rue Lauriston, Paris (16 ^e) PASSY 52-86	Tout le matériel Cinématographique  M. ROCHER Constructeur CENON - VIENNE - Tél: 6 PARIS 36 ^e Av. OPÉRA - Téléph: 03.40	EQUIPEMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES POUR STUDIOS ET SALLES DE CINÉMAS  Système TOBIS-KLANGFILM Société Française AEG 161, rue de Courcelles PARIS (17 ^e) - CARnot 64-90	Laboratoires Studios Cameras ÉCLAIR Epinay-sur-Seine et 12, rue Gaillon, Paris	ATLANTIC FILMS 36, avenue Hoche PARIS (8 ^e) CARnot 74-64, 36-30

TOBIS
PRÉSENTE

L'Assassinat DU PÈRE NOËL

d'après le roman de PIERRE VERY
 Auteur, Adaptation:
 PIERRE VERY - CHARLES SPAAK
 Réalisation de
CHRISTIAN JAUQUE



ATELIER
DEROUET

avec **HARRY BAUR**

RENÉE FAURE - FERNAND LEDOUX - RAYMOND ROULEAU - ROBERT LE VIGAN
 JEAN BROCHARD - JEAN PARÈDÈS - MARIE - HÉLÈNE DASTÉ

PRODUCTION
CONTINENTAL - FILMS



TOBIS
degeto

ACIFOR

Et maintenant la

TRANSFORMATION

que les usagers du **PATHE-JUNIOR** attendaient !!

FIDÉLITÉ - ROBUSTESSE - SIMPLICITÉ

Depuis le 1^{er} juillet, les appareils 17 m/m 5 doivent être transformés en 16 m/m, en exécution des instructions du Groupement Corporatif. Tobis-Degeto a étudié et mis au point une transformation pour Pathé-Junior qui répond à ces trois qualités :

1° **FIDÉLITE** : Parce que la transformation Tobis-Degeto a un lecteur de son dont la cellule est excitée directement, donnant ainsi le maximum de puissance et assurant une plus grande fidélité de reproduction sonore.

2° **ROBUSTESSE** : Parce que les pièces rentrant dans la transformation Tobis-Degeto sont étudiées pour durer, griffe trois dents en acier nitruré, tambour tournant du lecteur en acier trempé, inusable.

3° **SIMPLICITÉ** : Parce que la présentation de la transformation Tobis-Degeto est bien dégagée, le chargement du projecteur et du lecteur de son est simple et très accessible. Le film défile d'une façon rationnelle.

Enfin, le contre-débitteur inférieur est changé et permet un meilleur enveloppement du tambour denté par le film.

La transformation Tobis-Degeto comprend :

- 1° le changement du débiteur supérieur avec ses galets;
- 2° le changement du débiteur inférieur;
- 3° le changement du contre-débitteur par un nouveau contre-débitteur simplifié;
- 4° le changement du couloir;
- 5° le changement du cadre presseur;
- 6° modification de la came de descente;
- 7° changement de la came de pénétration;
- 8° changement de la griffe deux dents remplacée par une griffe **TROIS DENTS** assurant un meilleur entraînement du film et évitant la détérioration des perforations;
- 9° changement de la poulie d'entraînement du moteur, ainsi que celle de l'axe du projecteur;
- 10° changement de la courroie du moteur par une courroie inextensible et sans agrafe;
- 11° changement du bloc support du lecteur de son par un nouveau bloc à lecteur rotatif.

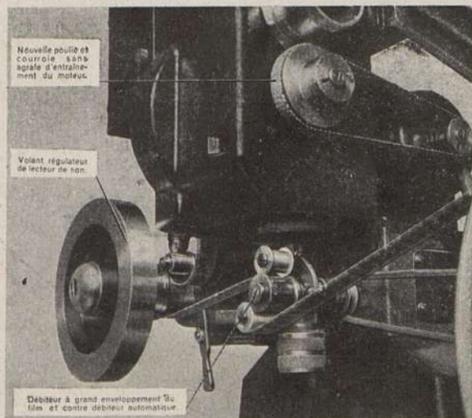
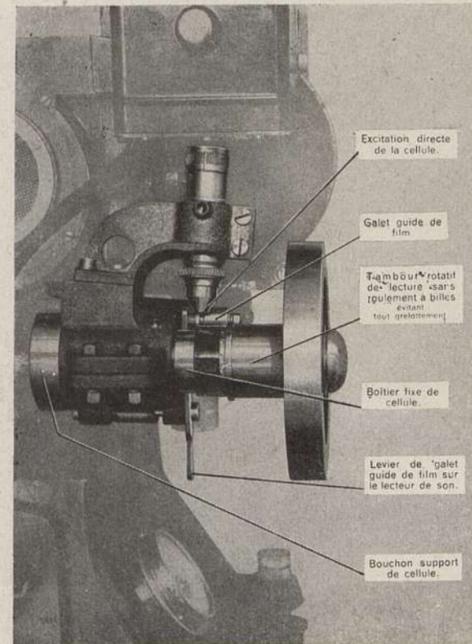
Son prix est de : **2.950 fr.**

Divers modes de paiement sont à votre disposition.

Tels sont les qualités et les avantages qui vous feront préférer la transformation **TOBIS-DEGETO**

Demandez-nous une démonstration dans notre salle de projection :

TOBIS-DEGETO, 1, Rue Nitot, Paris (16^e) - KLÉ. 92-01



Consultez-nous également au sujet de la transformation du **SUPER-RURAL** qui peut vous être livrée actuellement au prix de **3.950 francs**.

Dans notre Prochain numéro...

TOBIS
degeto

ACIFOR

VOUS PRÉSENTERA

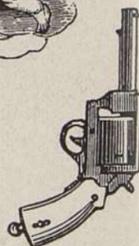
UNE NOUVEAUTÉ EXCLUSIVE

qui révolutionnera le format réduit !

DANS LA GRANDE RÉGION PARISIENNE



distribue



avec

VICTOR FRANÇEN ★ ANNIE DUCAUX ★ JULIETTE FABER



Un Succès d'Exclusivité du Cinéma des Champs-Élysées

LE FILM PARTIE OFFICIELLE

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

29, RUE MARSOULAN, PARIS (12^e) — DID. 85-35

N° 20 19 JUILLET 1941 8 Fr.

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DU
COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMA-
TOGRAPHIQUE ET DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

DÉCISION N° 5 DU DIRECTEUR RESPONSABLE CONCERNANT LA PROJECTION OBLIGATOIRE DES ACTUALITÉS DANS LES PROGRAMMES CINÉMATOGRAPHIQUES EN ZONE NON OCCUPÉE

Vu la loi du 26 octobre 1940, portant réglementation de l'Industrie cinématographique,

Vu la loi du 16 août 1940, concernant l'organisation provisoire de la Production industrielle,

Vu le décret du 2 décembre 1940 portant institution du Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique,

Vu la décision n° 3 du Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

Vu la décision du 25 juin 1941 de l'Amiral

de la Flotte, Vice-Président du Conseil, Ministre chargé de l'Information,

Le Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, décide ce qui suit :

A compter du onze juillet 1941 en zone non occupée, les programmes des séances de projection cinématographique devront comprendre obligatoirement les actualités. Fait à Paris, le 8 juillet 1941.

Le Directeur Responsable du Comité
d'Organisation de l'Industrie
Cinématographique :
Raoul PLOQUIN.

LE VOYAGE DE M. RAOUL PLOQUIN DIRECTEUR RESPONSABLE DU C. O. I. C. EN AFRIQUE DU NORD

Le Statut du Cinéma est en vigueur depuis le 1^{er} Juillet en Algérie
et depuis le 15 Juillet au Maroc
Son application en Tunisie aura lieu le 1^{er} Aout

M. Raoul Ploquin, Directeur Responsable du C.O.I.C., vient de visiter les principaux centres cinématographiques de l'Algérie et du Maroc.

Au cours de ce rapide voyage, M. Ploquin s'est rendu successivement à Alger, Casablanca et Rabat et a pris contact avec les représentants du Comité et des principaux membres de l'Industrie cinématographique en Afrique du Nord.

M. Ploquin a été reçu à Alger par M. Jean Coupan, représentant général du C.O.I.C. en Afrique du Nord. Il a également rencontré, au cours de son voyage, M. Destandau, délégué du C.O.I.C. au Maroc et M. Leclerc, délégué en Tunisie.

Les services du C.O.I.C. fonctionnent depuis le mois d'avril en Algérie où le Statut du Cinéma a été mis en application à partir du 1^{er} juillet, avec des modalités qui font une très large part aux difficultés locales. Le statut sur les Juifs est appliqué dans toutes les branches de la profession jusqu'en ses dernières conséquences.

L'application du Statut du Cinéma au Maroc a été prévue pour le 15 juillet, et en Tunisie pour le 1^{er} août.

Signalons que le circuit Ténoudji a été racheté par un groupe de colons entièrement aryens (groupe Raoux).

Le 21 juin, le Directeur Responsable a réuni à Alger les membres les plus importants de la corporation pour leur exposer les problèmes de l'Industrie cinématographique.

Au sujet de l'application du Statut du Ci-

néma, M. Ploquin a déclaré qu'il était prêt à tenir compte des conditions spéciales d'exploitation en Afrique du Nord. Mais, la plus large part étant faite aux solutions locales, le Statut du Cinéma sera appliqué avec la même fermeté qu'en France, où, après six mois seulement, ses heureuses conséquences se font sentir dans toutes les branches de notre industrie.

M. Ploquin a rappelé ensuite que ce Statut avait, avant tout, pour but, de préparer une industrie saine, nette, économiquement stable dans toutes ses branches, une industrie où le producteur, le distributeur, le directeur, recevront chacun le prix de son labeur, au prorata de ses mérites.

« Aucun des groupements de notre Corporation ne sera jamais désavantagé au profit d'un autre. Nous construisons la maison étage par étage mais suivant un plan d'ensemble où les intérêts particuliers seront fondus dans l'intérêt général et redistribués de telle sorte que chaque entreprise aura désormais le maximum de chances de subsister et de prospérer ».

M. Ploquin souligna que le premier travail du Comité avait été la reprise de la production cinématographique française et que cette reprise était un fait accompli dans les studios parisiens depuis le 3 juin.

Le Directeur Responsable termina en affirmant sa confiance en l'avenir du Cinéma français, avenir qui dépend avant tout d'une discipline corporative rigoureuse de tous les membres de l'Industrie.

PARTICIPATION DU COMITÉ D'ORGANISATION ET DE L'INDUSTRIE CINÉMATO- GRAPHIQUE A LA FOIRE DE LYON

Cette grande manifestation aura lieu
du 27 Septembre au 5 Octobre prochain

Une Foire Internationale se tiendra à Lyon du samedi 27 septembre au dimanche 5 octobre prochain. Cette foire, dont le thème sera « La Renaissance française », constituera la première grande manifestation industrielle en France depuis l'Armistice. Le C.O.I.C. tient à ce que l'industrie cinématographique prenne une part importante à cette manifestation.

A l'heure actuelle, le Comité étudie et met au point les modalités de cette participation. D'ores et déjà, il a été prévu que le Cinéma occuperait une galerie entière voisine du Palais des Congrès qui sera transformé en salle de cinéma.

Le C.O.I.C. a prévu, pour la répartition de cette galerie du Cinéma :

- 1° Un stand du Comité;
- 2° Des stands collectifs réservés aux différentes branches de l'Industrie;
- 3° Des stands individuels qui seraient loués par les Sociétés cinématographiques désirant participer à la Foire de Lyon.

Pour tous renseignements complémentaires concernant la participation du Cinéma à la Foire de Lyon, s'adresser au C.O.I.C., Service de Presse.

COLONIE DE VACANCES GRATUITE POUR LES ENFANTS DU CINÉMA

Les inscriptions doivent être adressées
au C.O.I.C. avant le 21 Juillet

La Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique (Section des Œuvres Sociales) vient de créer un camp de colonies de vacances entièrement gratuit à l'intention des enfants du personnel de toutes les branches de l'industrie cinématographique et des Collaborateurs de création.

Ce camp de vacances fonctionnera en deux séries :

- du 1^{er} au 23 août pour les filles,
- du 25 août au 16 septembre pour les garçons.

Seuls les enfants de 7 à 12 ans seront admis.

Les parents intéressés sont priés d'adresser au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique (Section Œuvres Sociales), 92, avenue des Champs-Élysées, Paris, avant le 21 juillet, dernier délai, les renseignements suivants :

- 1° Nom et prénoms de l'enfant;
- 2° Age;
- 3° Situation du chef de famille en mentionnant obligatoirement s'il est inscrit ou non aux Assurances Sociales.

Les parents seront prévenus ultérieurement par lettre individuelle de la suite donnée à leur demande et de la réglementation à laquelle ils devront se soumettre.

COMMUNIQUÉS DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

Groupement des Producteurs

VIGNETTES DES ASSURANCES SOCIALES POUR LES FIGURANTS

(Décret du 4 Février 1936, modifié par Décret en date du 9 Décembre 1937)

La Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, 92, Champs-Élysées, Paris, informe MM. les Producteurs et Directeurs de production qu'ils sont tenus d'effectuer les versements de la cotisation des Assurances Sociales des figurants par la remise à chacun de ceux-ci, au moment du paiement de leurs cachets, d'une vignette spéciale d'une valeur de 5 fr 75 dont la moitié du prix est à la charge du producteur, l'autre moitié étant retenue sur le montant du cachet.

Au début de chaque trimestre, le préposé aux vignettes, agréé par le Ministre du Travail, M. Jean Pleuvry, secrétaire du Groupement des Producteurs, recueillera les vignettes en possession des figurants inscrits aux Assurances Sociales et en portera le montant sur leurs feuillets trimestriels. Cette opération aura lieu à des dates fixées à l'avance, au Groupement des Producteurs, C.O.I.C., 92, Champs-Élysées, Paris (2^e étage).

Nous vous prions de bien vouloir noter :

1^o que les carnets de vignettes émises par la Caisse Générale de Garantie des Assurances Sociales sont en vente au Groupement des Producteurs, COIC., 92, Champs-Élysées (2^e étage).

Groupement des Distributeurs

DEPUIS LE 4 JUIN 1941, LES ACTUALITÉS SONT OBLIGATOIRES

Le Groupement des Distributeurs rappelle à MM. les Directeurs que depuis le *mercredi 4 juin 1941* les actualités doivent être obligatoirement projetées dans toutes les salles de la zone occupée sans aucune exception.

Cette décision s'applique tant aux exploitations format standard qu'aux exploitations format réduit 16 mm.

DISPARITION DE COPIE

Le Groupement des Distributeurs nous signale qu'une copie du documentaire *Un Peuple au Travail* — 2 bobines — a disparu.

MM. les Directeurs sont priés de refuser toute proposition de location qui pourrait leur être faite, d'en aviser immédiatement le chef du Groupement, et de lui communiquer le nom de la personne qui leur aurait fait cette proposition.

MISE EN GARDE

La Société Orbi Film, seule détentrice des droits d'exploitation du documentaire : *La Merveille de l'Occident : Le Mont Saint-Michel*, informe MM. les Directeurs de salles qu'elle n'a chargé aucune maison de distribution de la diffusion de ce film et que toute projection de cette bande sera considérée comme frauduleuse.

2^o que toutes les vignettes extraites de ces carnets à souches remises aux figurants doivent être oblitérées à l'aide d'un timbre à date et d'un cachet de la maison de production,

3^o que les figurants ne peuvent s'opposer à la retenue sur leurs cachets de la moitié du montant de la vignette qui leur est remise, à moins toutefois qu'ils ne vous fournissent une attestation établie sur imprimé spécial des Assurances Sociales (modèle 3 quiniques) certifiant qu'ils ne sont pas susceptibles d'être immatriculés sous le régime des Assurances Sociales, soit parce que leurs *salaires annuels* sont inférieurs à 1.000 (mille) francs, soit parce que ceux-ci sont supérieurs à 30.000 (trente mille) fr.

Au cas où le figurant vous fournirait une attestation de ce genre, vous n'auriez pas à lui remettre la vignette, c'est-à-dire que vous seriez également dispensés du versement de la cotisation patronale correspondante.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser au Secrétariat du Groupement des Producteurs, 92, Champs-Élysées, 2^e Etage, à M. Jean Pleuvry, préposé aux vignettes (Tél. : ELY. 49-29).

Groupement des Collaborateurs de Création

MISE EN VIGUEUR DE LA CARTE D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

En application de la décision n° 4 du Directeur Responsable, en date du 4 juillet 1941, fixant les conditions de délivrance de la Carte d'Identité Professionnelle, la date de mise en application de cette carte est fixée pour les *Collaborateurs de Création* :

a) Acteurs et Actrices de Complément : au 1^{er} août 1941.

b) Techniciens, Acteurs, Actrices : au 1^{er} septembre 1941.

A partir de ces dates respectives le défaut l'observation des prescriptions ayant fait l'objet de la décision précitée sera sanctionné conformément à l'article 7 de la loi du 16 août 1940, concernant l'organisation provisoire de la production industrielle.

AUTORISATIONS DE TRAVAIL DÉLIVRÉES PAR LES AUTORITÉS OCCUPANTES

Aucune demande d'autorisation de travail ne sera désormais soumise au visa obligatoire des Autorités militaires allemandes si le titulaire n'a pas, au préalable déposé au Groupement son dossier complet de demande de carte d'identité professionnelle.

Groupement des Directeurs et Propriétaires de Théâtres Cinématographiques

AVIS IMPORTANT :

PROLONGATION DES AUTORISATIONS D'EXPLOITATION

N. B. — Ce dernier Avertissement est à lire avec beaucoup d'attention

De nouvelles instructions viennent de nous être données par la Propaganda Abteilung, concernant la prolongation des autorisations sur lesquelles nous attirons l'attention des Directeurs exploitant en format standard.

A l'avenir, les Directeurs auront la faculté d'obtenir une prolongation de *cinq mois*, pour ceux d'entre eux établis en province ou en grande banlieue, et de *quatre mois*, pour ceux d'entre eux dont les établissements sont situés à Paris ou dans la petite banlieue.

En raison des nouvelles facilités qui sont ainsi mises à la disposition des directeurs, aucun retard ne sera plus admis, et les pénalités annoncées seront appliquées avec la plus extrême rigueur.

Nous rappelons que la redevance est payable d'avance et que les cartes qui sont envoyées aux Groupements d'Exécution, en vue de renouvellement, doivent parvenir à la Section Exploitants, 78, avenue des Champs-Élysées, au plus tard le 20 précédant la date d'expiration.

Nous rappelons, également, que le montant de la redevance doit accompagner, sous forme de mandat-poste, la carte d'autorisation.

Outre l'amende de retard, le renouvellement de l'autorisation sera refusé quand le dernier mois autorisé aura été dépassé, même de quelques jours.

En ce qui concerne la date du 20 indiquée ci-dessus, c'est le cachet de la poste qui fixera la décision de laquelle découlera l'application ou non des sanctions prévues.

D'autre part, un certain nombre de Directeurs ont été avisés, soit verbalement, soit par lettre, qu'il manquait des pièces à leur dossier. Il faut absolument que ces pièces soient remises à la Propaganda Abteilung avant le 20 août dernier délai, faute de quoi la fermeture de la salle ou des salles appartenant aux Directeurs négligents, sera ordonnée.

Nous prions les exploitants de prêter la plus grande attention à ces instructions qui représentent un dernier avertissement.

TAXE DE TRANSACTIONS DE 1%.

En réponse à une question du Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, M. le Directeur des Impôts a envoyé la lettre suivante :

Ministère des Finances
Section du Contrôle des Administrations Financières et des Dépenses engagées

Monsieur le Directeur,

Par lettre n° 1470 du 10 mai 1941, vous avez bien voulu appeler mon attention sur le fait que l'Administration des Contributions Indirectes exige le paiement de la taxe sur les transactions sur le montant brut des recettes réalisées par les exploitants de spectacles cinématographiques.

Vous faites valoir que cette prétention conduit à percevoir l'impôt sur la partie des recettes représentant le montant des droits d'auteurs et le montant du droit des pauvres et vous demandez en conséquence que les exploitants intéressés soient autorisés à déduire, pour le calcul de la taxe de 1 %, les sommes effectivement réservées par eux, tant à l'Association des Auteurs qu'à l'Administration de l'Assistance publique.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aux termes de l'art. 7 du décret-loi du 21 avril 1939 instituant la taxe sur les transactions, le chiffre d'affaires soumis à la taxe dont il s'agit, est déterminé, pour les exploitants de cinéma comme pour les autres commerçants, par la somme des paiements constitutifs du prix des ventes ou des services, tous frais et taxes compris.

En d'autres termes, le prix à soumettre à l'impôt est le prix convenu entre les parties et payé en espèces, le montant des taxes diverses (droits d'auteurs, droits des pauvres, impôt sur les spectacles) récupérées sur le client constituant un élément de ce prix.

Il n'est pas possible, dans ces conditions, d'autoriser les entrepreneurs de spectacles cinématographiques à déduire du montant de leur chiffre d'affaires une part des recettes qu'ils sont tenus de reverser à des administrations ou à des organismes divers. Recevez Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre
et par Délégation,
le Directeur des Impôts.

MANIFESTATIONS RÉCRÉATIVES DU SECOURS NATIONAL

De nombreux exploitants de salles sont sollicités par les Comités locaux, pour organiser des représentations à tarif réduit en faveur du Secours National.

Certes, l'œuvre du Maréchal est chère à tous, et la Semaine du Cinéma, organisée à son bénéfice du 4 au 11 juin, a fait l'objet d'un grand effort de tous les membres de la corporation.

Malheureusement, cet effort ne peut être renouvelé indéfiniment; il irait à l'encontre de la tâche d'assainissement moral, financier et commercial du Cinéma entreprise par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

Il n'est donc pas possible d'accorder de réductions du prix des places. Par contre, les exploitants ont la faculté de louer leurs salles au Secours National, en dehors des jours et heures de travail, pour lui faciliter l'organisation de manifestations récréatives.

COMMUNIQUÉS DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

CHARBON POUR 1941/42

Le Groupement d'Exécution des Exploitants de salles rappelle aux Directeurs de Paris et du Département de la Seine qu'ils doivent faire connaître au plus tôt leurs besoins en charbon pour 1941-1942, en adressant au Groupement les renseignements suivants :

- Nom et adresse de la salle.
- Nombre de places.
- Nombre de séances.
- Consommation des années précédentes.

Pour la Seine-et-Oise, les renseignements doivent être adressés à : M. Dessent, 10, rue Le Dantec, Paris.

Pour la Seine-et-Marne : à M. Roquemartine, 20, square de la Motte-Picquet, Paris.

Toutes les demandes devront être parvenues au Groupement avant le 1^{er} août prochain. Après ce délai, aucune demande ne sera plus admise.

PERCEPTION DES TAXES SUR LES INDEMNITÉS DE RÉQUISITIONS

En réponse à la question posée à Monsieur le Ministre des Finances, le Directeur Responsable du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique a reçu la lettre suivante :

Ministère des Finances
Contributions Indirectes.
Cabinet

Monsieur le Directeur,

Par lettre n° 2261 du 28 mai dernier, vous me signalez que la taxe à la production et la taxe sur les transactions sont réclamées aux exploitants de salles de spectacles cinématographiques réquisitionnés par les Autorités occupantes, sur le montant des indemnités qu'ils perçoivent, soit au titre de la réquisition, soit au titre de remboursement de frais de personnel, de courant électrique ou d'appareillage mis à la disposition de l'armée allemande.

Étant donné la nature de ces diverses recettes, vous estimez qu'elles ne devraient pas être assujetties aux taxes susvisées.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la réquisition d'une salle de spectacle du point de vue fiscal est assimilable à la location d'un établissement commercial muni du matériel ou du mobilier nécessaire à l'exploitation. En conséquence, les indemnités afférentes aux réquisitions de locaux commerciaux ou industriels effectuées depuis le 25 juin 1940 par les Autorités d'Occupation sont passibles de la taxe de 3 % au titre des prestations de services, ainsi que de la taxe sur les transactions de 1 %.

Il n'est donc pas possible de donner une solution favorable à la demande d'exonération de ces taxes que vous présentez.

Par contre, je crois devoir préciser que, dans la mesure où les exploitants de salles n'organisent pas eux-mêmes les séances données dans leurs établissements, ils ne sont pas assujettis à l'impôt sur les spectacles prévu par l'article 472 du Code des contributions indirectes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.
Le Directeur général.

CAISSE DE SECOURS DE L'EXPLOITATION

Le Groupement d'Exécution des Exploitants adresse ses remerciements chaleureux aux nombreux Directeurs qui ont répondu à son appel.

Il demande à ceux qui n'ont pas encore versé leur obole de ne pas rester insensibles. Les misères à soulager sont nombreuses et urgentes, et notre effort doit se continuer sans faiblir.

Envoyez vos souscriptions au Groupement d'Exécution, Section « Exploitants », 78, avenue des Champs-Élysées.
D'avance MERCI.

7^e LISTE DE SOUSCRIPTIONS

Total des 6 listes précédentes .. 177,274 fr.

MM. Guérin et Huech, Royal et Français, Rennes	400 »
M. Guillemo, Vox, Concarneau ..	100 »
M. Pinaud, Olympia et Studio, Nantes ..	200 »
M. Le Penven, Rex, Pontivy	150 »
M. Guezal, Select, Quiberon	100 »
M. Audroin, Família, Dinan	150 »
Sté de l'Apollo et des Cinémas Nantais ..	100 »
Sté des Cinémas Capitole (pén.) Bagnolet ..	545 fr. 60
M. Le Lann, Brest ..	200 »
M. Thibaut, Celtic, Paramé	100 »
M. Moreau, St-Paul-de-Léon	200 »
M. Gidel, Ciné-Trignac, Trignac, M. Souveryn, Théâtre Municipal, Laval ..	100 »
M. Guineau, Cinéma - Palace, Dinard ..	100 »
M. Léonce, Vannes ..	200 »
M. le Directeur, Cinéma Luxor, Drancy ..	200 »
M. le Directeur, Cinéma Trianon, Croix-de-Vie ..	100 »
M. Lagrange, Caméo et Paris, Saint-Nazaire ..	250 »
M. Jean, Sté de l'Apollo, Nantes ..	1.000 »
M. Fournier, Cinéma du Peuple, Fougères ..	150 »
M. Berrest, Celtic, Dinan ..	500 »
M. Vauclin, Rex, La Roche-sur-Yon ..	200 »
M. Ribault, Ciné, Jo-de-l'Isle ..	100 »
M. Couturier, Émeraude-Palace, Saint-Malo ..	300 »
M. Saramea, Eden-Ciné, Nantes ..	100 »
M. le Directeur, Cinéma des Grands Magasins Décoré ..	300 »
M. Berthome, Ciné Jeanne-d'Arc, Nantes ..	100 »
M. Pestel, Majestic, Nantes ..	200 »
M. Chesnel, Variétés, Nantes ..	100 »
M. Desmont, Celtic, St-Nazaire ..	200 »
M. le Directeur, Le Raincy-Palace, Raincy ..	100 »
M. le Directeur, Moderne, Pavillons-sous-Bois ..	100 »
M. le Directeur, Galeté du Bois Pavillons-sous-Bois ..	100 »
M. le Directeur, Gagny-Palace, Gagny ..	100 »
M. le Directeur, Lux-Bastille, Paris ..	250 »
M. le Directeur, Family et Select, Angoulême ..	1.000 »
M. le Directeur, Variétés, Bordeaux ..	50 »
M. le Directeur, Rex, La Rochelle ..	200 »

COMMUNIQUÉS DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

M. le Directeur, Olympia-Cinéma, Cognac.	200 »	M. Levasseur, Courbevoie	200 »	M. Herbert, Flers	100 »
M. le Directeur, Nouveauté, Bordeaux.	100 »	M. le Directeur, Royal-Cinéma, Pontoise.	200 »	M. Troussel, Palace, La Flèche	100 »
M. le Directeur, Eden, Chéray	100 »	M. le Directeur, Familia, Ligny-en-Barrois.	100 »	M. Tilleau, Palace, Sables-d'Olonne.	150 »
M. Mauconduit, Vox, Brest	500 »	M. le Directeur, Le Sélect, Vire.	100 »	M. Meusnier, Vox, Châtellerault	100 »
Mme Pierre, Breiz-Izel et Celtie, Douarnenez.	200 »	M. le Directeur, Rex, Villemonble.	100 »	M. Brémont, Comœdia, Poitiers	100 »
M. Veies, Etoile-Cinéma, Fougères.	200 »	M. le Directeur, Le Kid, Villemonble.	100 »	M. Bontter, Palace et Variétés, Cholet.	100 »
M. Gauthier, Orsay-Cinéma	100 »	M. le Directeur, Casino, Le Raincy	100 »	Mme Nahaud, Variétés, Châtellerault.	100 »
M. Dussart, Vox, Colombes	250 »	M. le Directeur, Mamilly, Le Raincy.	100 »	M. Didier, Majestic, Châtellerault	50 »
M. le Directeur, Variétés-Cinéma, Vaires-sur-Marne.	50 »	M. le Directeur, Le Mondial, Saint-Nicolas-du-Port.	50 »	M. Morel (2 ^e versement), Palace, La Ferté-Bernard.	50 »
M. le Directeur, Kursaal, Versailles.	200 »	M. le Directeur, Le Rex, Commercy.	200 »	Journal « Le Film »	200 »
		M. Renard, Cinéma le Hublot, Croisic.	100 »	Total.	190.269 fr. 60

RÉSUMÉS DE TEXTES DE LOIS ET DÉCRETS INTÉRESSANT L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

PRINCIPALES DÉCISIONS LÉGISLATIVES PARUES DU 16 AVRIL AU 31 MAI 1941

Effets de commerce : Suspension de l'interdiction d'exiger leur paiement les samedi et lundi. (Loi du 9 avril 1941, J. O. du 19 avril 1941.)

Congés payés en 1941 : Maintien des principales dispositions de la loi du 13 avril 1940. (Loi du 12 avril, J. O. des 23 avril et 9 mai 1941.)

Recettes des salles de Cinéma : (Loi du 7 février, J. O. du 22 avril 1941.)

Valeurs mobilières : Création d'une taxe sur leurs plus-values. (Loi du 15 mars, J. O. du 24 avril 1941.)

Taxe sur les spectacles : A Lyon, taxe municipale réduite de 10 %. (Décret du 11 avril, J. O. des 2-3 mai 1941.)

Salariés : Modification de la loi du 27 décembre 1940 sur les contrats résiliés pour suppression d'emplois ou réduction d'activité. (Loi du 18 avril, J. O. du 4 mai 1941.)

Dettes en monnaies étrangères :

1^o Obligation d'effectuer des versements dans les délais fixés par l'Office des Changes. (Loi du 3 mai, J. O. des 5 et 13 mai);

2^o Arrêté du 5 mai. Instruction ministérielle. Décision de l'Office des Changes sur l'application de la loi du 8 février 1941, J. O. du 15 mai 1941.

Comité d'Organisation du Commerce : Création et organisation. (Loi du 4 mai, J. O. du 7 mai 1941.)

Comités d'Organisation : Leurs dépenses seront financées par taxe (sur salaires ou chiffre d'affaires) fixée annuellement par le ministre. Décret du 15 mai, J. O. du 22 mai.)

Mobilisés et prisonniers : Extension des délais du décret du 1^{er} septembre 1939 pendant les six mois suivant démobilisation ou libération. (Loi du 4 mai, J. O. du 25 mai 1941.)

(Textes de Jean Rodriguez, Conseil Juridique).

LOI DU 28 MARS 1941 MODIFIANT LA RESPONSABILITÉ DE L'ADMINISTRATION DES POSTES EN CAS DE PERTE, DE SPOILIATION OU DE DÉTÉRIORATION DES OBJETS AVEC VALEUR DÉCLARÉE OU DE PERTES D'OBJETS RECOMMANDÉS, RESULTANT DES FAITS DE GUERRE

(N° 1284)

(Journal Officiel, 11 avril 1941, p. 1558)

(Extrait)

Art. premier. — L'administration des postes n'encourt aucune responsabilité pour la perte, la spoliation ou la détérioration des valeurs contenues dans les lettres, boîtes ou paquets clos avec valeur déclarée, ainsi que pour la perte des lettres et paquets recommandés, lorsque la remise au service postal aura eu lieu entre le 10 mai et le 25 juin 1940 inclus et que les dépêches postales devaient emprunter ou auraient en fait emprunté, même sur une partie de leur parcours, les portions de territoire comprises dans les zones délimitées en exécution de la loi du 27 juillet 1940 et rappelées en annexe.

Toutefois, cette exonération de responsabilité ne s'applique pas dans les cas où il serait établi que le fait dommageable est dû à une faute lourde de l'administration, soit que les pertes, spoliations ou détériorations se sont produites en dehors des zones visées à l'alinéa précédent à moins que l'administration ne fasse alors la preuve du fait de guerre.

En cas de contestation, l'action est portée devant les tribunaux civils.

M^e Claude PARENT,
Avocat à la Cour de Paris,
Collaborateur de M^e Georges LEVEQUE.

RESTRICTIONS SUR LA CONSOMMATION DU PAPIER

Suppression des encartages publicitaires, programmes de Cinéma, prospectus

Le Secrétariat d'Etat à la Production industrielle a fait paraître au Journal Officiel du 20 juin 41 une décision du répartiteur-chef de la section du papier, du carton et des emballages que les chefs de publicité ont intérêt à connaître.

Pour ce qui concerne l'activité des éditeurs et d'imprimeurs, nous relevons dans cette décision (Art. 1), la suppression des articles suivants à partir du 5 août 1941 :

- Calendriers publicitaires de poche ou muraux;
- Encartages publicitaires dans tous les journaux et revues.
- Ephémérides publicitaires;
- Programmes de cinémas, etc., et tous spectacles utilisant plus d'une feuille de format in-quarto coquille (21 cm. x 27 cm.) ou la surface équivalente.
- Prospectus et tous imprimés ou brochures de publicité destinés à être distribués à la main dans les rues et les lieux publics.

Les articles 2 et 3 prévoient.

« Les interdictions formulées dans l'article précédent ne s'appliquent pas aux articles de papier ou carton destinés à l'exportation, mais les industriels ou commerçants désirant bénéficier de cette exception devront faire une déclaration préalable au répartiteur. Cette déclaration fera connaître le plan d'exportation.

« Des dérogations à la présente décision pourront être accordées par le répartiteur sur demande expresse des intéressés, accompagnées de toutes justifications utiles ».

Nous attirons particulièrement l'attention des chefs de publicité sur la suppression des encartages. Les pages ordinaires de publicité, en plusieurs couleurs, imprimées dans le contenu du journal ne sont soumises à aucune limitation nouvelle.

A VIEUX BLASON
BONNE MAISON

APRÈS

6^{ème} ÉTAGE & LE DUEL

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA

VOUS PRÉSENTE

VOIR page 39, le Répertoire alphabétique des nouveaux Films de long métrage présentés à Paris du 15 Septembre 1940 au 15 Juillet 1941

LE 3^{ème} FILM DE
SA PREMIÈRE
TRANCHE 1941-42

JEAN-LOUIS BARRAULT

JULES BERRY

VICTOR BOUCHER

CARETTE

JANINE DARCEY

ANDRÉ LEFAUR

ELVIRE POPESCO

MARGUERITE PIERRY

MICHELINE PRESLE

RAIMU

DANS

PARADE EN 7 NUITS

UN FILM DE MARC ALLEGRET

ÉCRIT ET DIALOGUÉ PAR

MARCEL ACHARD - RENÉ LEFÈVRE - CARLO RIM
SCÉNARIO DE JEAN MORAVAN et MARC ALLEGRET

DISTRIBUÉ PAR

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA

Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique

STATISTIQUES ET DOCUMENTATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Publiées sous la direction de Pierre CHÉRET, H. E. C.
Organisateur Conseil
Conseiller Technique du Comité d'Organisation

1^{er} JUILLET 1941

INDEX

EXPLOITATION DES SALLES GRANDE REGION PARISIENNE PREMIER TRIMESTRE 1941

- 31. — Préambule. — Comparaison des rendements par région économique en 1938, 1939, 1941.
- 32. — Equipement cinématographique de la G. R. P. — Comparaison des rendements par province.
- 33. — Rendements par villes. — Villes de plus de 40.000 habitants.
- 34. — Prix des places et nombre d'entrées dans les salles.

GRANDE REGION PARISIENNE AVRIL-MAI 1941

- 35. — Recettes des salles de la G. R. P., mois d'Août et de Mai 1941. — Graphiques.
- 36. — Variation des rendements d'Avril et Mai des années 1938, 1939 et 1941. — Graphiques.

Ce bulletin est entièrement consacré à l'étude détaillée de l'exploitation dans la Grande Région Parisienne pour chacune des régions économiques, ainsi qu'à la mise à jour de ces renseignements pour les mois d'avril et de mai.

On trouvera également une étude sur l'équipement cinématographique de cette Région et sur le prix de places pratiqués dans chaque catégorie de salles.

Nous avons estimé préférable de publier l'ensemble de cette documentation dans un seul bulletin et de reporter au prochain bulletin l'étude sur les résultats d'exploitation des films dans la banlieue de Paris.

COMPARAISON DES RENDEMENTS DE CHAQUE RÉGION ÉCONOMIQUE POUR LES ANNÉES 1938, 1939 ET 1941

SALLES RÉALISANT PAR SEMAIRE	RECETTES NETTES			NOMBRE DE PROGRAMMES			MOYENNE PAR PROGRAMME			VARIATION PAR RAPPORT A 1938			
	1938	1939	1941	1938	1939	1941	1938	1939	1941	DES RECETTES NETTES TOTALES		DES RECETTES NETTES PAR PROGRAMME	
										1939	1941	1939	1941
A) BRETAGNE													
plus de 20.000 Frs. rec. nettes	2.188.859	2.764.187	2.480.241	109	124	105	20081	22292	23621	126,28	113,31	111,01	117,63
de 10.000 à 20.000 - -	1.286.002	1.740.183	1.884.580	124	149	142	10371	11680	13272	135,31	146,54	112,62	127,97
de 5.000 à 10.000 - -	1.141.427	1.217.270	1.236.233	224	227	185	5096	5362	6682	106,64	108,31	105,22	131,12
de 2.000 à 5.000 - -	1.899.612	1.816.432	2.010.705	550	591	491	3454	3073	4093	95,62	105,84	88,97	118,56
moins de 2.000 - -	503.194	562.511	599.168	718	693	279	701	812	2147	111,79	119,07	115,83	306,28
	7.019.094	8.100.597	8.210.529	1.725	1.784	1.202	4069	4341	6831	113,41	116,98	111,60	167,28
B) NORMANDIE													
plus de 20.000 Frs. rec. nettes	3.469.369	3.768.271	1.951.159	135	132	97	25700	28547	19908	108,61	55,66	111,08	77,46
de 10.000 à 20.000 - -	2.185.262	3.203.060	1.516.337	200	239	145	10926	12367	10451	146,57	69,35	113,19	95,65
de 5.000 à 10.000 - -	1.364.319	1.585.069	1.876.236	257	289	288	5309	5485	6913	116,18	137,52	105,31	122,72
de 2.000 à 5.000 - -	1.695.021	1.955.434	1.716.519	684	717	533	3104	2727	3104	113,36	101,27	110,05	125,26
moins de 2.000 - -	481.626	607.249	448.809	485	541	288	993	1122	1358	126,08	93,19	112,99	136,90
	9.195.797	11.119.083	7.489.300	1.761	1.938	1.368	5222	5737	5475	120,91	81,44	109,86	104,84
C) MAINE-ANJOU													
plus de 20.000 Frs. rec. nettes	1.799.216	1.867.563	1.358.530	96	78	38	18742	23943	25741	103,80	74,39	127,73	137,34
de 10.000 à 20.000 - -	748.977	1.388.597	1.557.742	73	119	92	10260	11668	16931	125,13	100,40	129,18	121,25
de 5.000 à 10.000 - -	635.606	632.735	822.176	113	114	94	7266	5723	8746	78,11	98,39	78,79	120,37
de 2.000 à 5.000 - -	343.614	452.893	443.202	126	137	141	2727	2885	3143	131,80	128,98	105,79	115,25
moins de 2.000 - -	107.459	125.447	170.264	115	120	91	934	1045	1871	116,74	158,44	111,88	200,32
	3.634.872	4.487.175	4.351.914	525	588	470	7304	7631	9217	117,00	112,96	104,48	126,19
D) ORLÉANAIS-BERRI													
plus de 20.000 Frs. rec. nettes	288.048	382.958	525.132	13	12	13	22226	31913	40396	132,53	181,75	143,58	181,75
de 10.000 à 20.000 - -	562.661	704.055	564.933	64	62	55	8791	11356	10659	125,13	100,40	129,18	121,25
de 5.000 à 10.000 - -	890.286	975.012	797.983	135	138	81	6593	7065	9852	109,52	89,65	107,13	149,38
de 2.000 à 5.000 - -	353.963	302.136	359.323	148	172	136	2392	2919	2114	141,87	158,07	122,03	88,38
moins de 2.000 - -	248.677	263.149	226.737	236	248	135	1054	1061	1463	105,82	91,18	100,66	138,80
	2.344.535	2.827.330	2.674.350	596	632	438	3934	4474	6106	120,59	114,07	113,73	135,21
E) ÎLE DE FRANCE partie Nord													
plus de 20.000 Frs. de rec. nettes	163.770	310.220	142.633	10	13	14	16377	23863	10189	189,42	145,71	120,68	96,05
de 10.000 à 20.000 - -	838.047	1.011.941	478.674	79	79	70	10608	12802	10189	120,74	17,02	120,68	96,05
de 5.000 à 10.000 - -	1.104.438	1.026.379	450.367	173	161	99	6384	6373	4933	92,93	44,40	99,89	77,58
de 2.000 à 5.000 - -	1.148.170	1.308.133	884.354	146	157	258	2574	2862	3195	113,93	71,80	111,18	124,12
moins de 2.000 - -	532.889	557.918	445.721	146	157	134	1074	1129	2894	104,69	83,64	105,12	269,42
	3.787.314	4.214.591	1.903.125	1.204	1.204	525	3146	3501	3625	111,28	50,25	111,28	115,22
F) CHAMPAGNE													
plus de 20.000 Frs. rec. nettes	1.407.133	1.623.228	922.337	63	66	41	22335	24594	22496	113,35	65,55	110,11	100,72
de 10.000 à 20.000 - -	1.770.622	2.048.854	1.348.281	188	197	148	9418	10400	9110	115,71	76,14	110,41	96,73
de 5.000 à 10.000 - -	603.742	760.402	478.674	127	130	70	4754	5849	6838	125,95	79,28	123,03	143,85
de 2.000 à 5.000 - -	867.006	967.461	617.953	339	364	210	2557	2658	2943	111,58	71,27	103,95	115,09
moins de 2.000 - -	456.242	534.745	286.800	514	532	145	1702	1005	1702	117,20	54,09	113,30	191,82
	5.104.765	5.934.670	3.614.055	1.231	1.289	614	4147	4604	5886	116,26	70,79	111,02	141,93
	31.286.377	36.683.446	28.223.673	7.042	7.433	4.617	4443	4934	6113	117,25	90,21	111,05	137,39

ÉTUDE DU MARCHÉ EQUIPEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE DE LA GRANDE RÉGION PARISIENNE

I. — Etendue du territoire. — Population totale :

Les Agences de Paris des maisons de distribution de films desservent, outre Paris et sa banlieue, un vaste territoire dénommé « Grande Région Parisienne » (voir carte feuillet 25 verso, bulletin du 15 juin).

Ce territoire se compose des anciennes provinces de Bretagne, Normandie, Maine, Anjou, Touraine, Orléanais, Berris, Champagne et la partie nord de l'Île-de-France. Sa population est de 10.500.000 habitants, soit le quart de la population totale de la France. Actuellement, les lignes de démarcation de la zone non occupée et de la zone interdite apportent quelques modifications au territoire habituellement desservi. La partie sud du Berris avec Châteauroux comme principal centre est desservie par la Région de Lyon. Par contre, la partie du département de la Somme, située au sud de la rivière du même nom, généralement desservie par l'Agence de Lille, l'est actuellement par Paris. Les populations de ces deux sous-régions sont d'importance sensiblement équivalentes, de telle sorte que ces transferts provisoires ne modifient pas l'importance générale de la Grande Région Parisienne. Toutefois, afin de permettre une comparaison plus rigoureuse des résultats actuels avec les résultats obtenus avant-guerre nous avons basé les calculs relatifs aux années 1938-1939 sur les recettes du territoire tel qu'il se présente à ce jour.

II. — Population desservie par des cinémas de format standard :

Si à Paris et dans la Banlieue parisienne l'ensemble de la population est pratiquement desservi par des cinémas de format standard, il n'en est pas de même dans la Grande Région Parisienne.

Avant la guerre, 380 communes représentant une population de 3.665.463 habitants étaient desservies, sur un ensemble de 12.074 communes et une population totale de 10.435.000 habitants, soit 35,13 % de la population.

Il convient de distinguer les centres urbains importants (plus de 8.000 habitants), les petites villes (4.000 à 8.000 habitants), les petites communes (communes de moins de 4.000 habitants). Tous les centres urbains de plus de 8.000 habitants, au nombre de 93, étaient desservis avant-guerre par des cinémas standard. Leur population totale était de 2.640.000 habitants.

115 petites villes de 4.000 à 8.000 habitants totalisant 630.000 habitants possédaient un cinéma standard. 67 villes d'une population totale de 350.000 habitants n'en possédaient pas, soit le tiers environ de cette catégorie. Elles se répartissent ainsi :

Il convient toutefois d'observer qu'un certain nombre d'entre elles possédaient des cinémas de format réduit ou étaient desservies par des tournées.

Quant aux petites communes de moins de 4.000 habitants, au nombre de 11.800, représentant une population de 6.800.000 habitants, 172 (totalisant une population de 400.000 habitants) possédaient un cinéma standard. C'est donc 6 % de la population campagnarde qui étaient desservis. Avant-guerre, ce genre d'exploitation n'a pas encore repris une importance susceptible de pallier à l'absence de cinéma dans les campagnes.

Il ne peut être question de doter de cinémas toutes les petites communes, un grand nombre d'entre elles ayant une population insuffisante. Ces communes se répartissent ainsi :

	Communes	Population
2.000 à 4.000 habitants.	635	1.500.000
1.000 à 2.000 »	1.313	2.000.000
500 à 1.000 »	2.418	1.800.000
moins de 500 »	7.535	1.500.000
	11.799	6.800.000

Il apparaît qu'un équipement rationnel permettrait de desservir la moitié au moins de la population actuellement dépourvue de spectacles cinématographiques. Le tableau ci-dessous fait apparaître la population de chaque province desservie par des cinémas avant les hostilités.

VILLES	BRETAGNE		NORMANDIE		MAINE ANJOU TOURAINE		ORLÉANAIS BERRI		ÎLE-DE-FRANCE & SOMME (z.o)		CHAMPAGNE		TOTALS	
	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS
VILLES-CLES	3	373.065	3	348.249	3	256.266	2	122.418	1	93.773	3	195.054	13	1.378.825
de plus de 15.000 habitants	6	184.052	12	223.784	3	68.923	2	53.102	7	149.767	8	176.335	38	855.963
de 8.000 à 15.000 -	16	133.135	9	88.141	2	18.339	5	54.917	4	50.610	4	40.731	40	405.873
de 4.000 à 8.000 -	30	138.004	35	206.795	11	53.403	6	36.921	17	81.280	16	92.241	113	628.644
de moins de 4.000 -	25	64.609	45	92.145	14	32.487	18	56.547	33	71.452	37	78.918	172	396.138
Population desservie	80	932.865	104	959.114	33	429.418	33	323.905	62	446.882	68	573.279	380	3.665.463
Population non desservie	2.123.210		1.373.114		1.002.998		704.589		740.334		825.310		6.769.555	
Population totale	3.056.075		2.332.228		1.432.416		1.028.494		1.187.216		1.398.589		10.435.018	
POURCENTAGE de la population desservie par rapport à la population totale	30,52 %		41,12 %		29,98 %		31,49 %		37,64 %		41,00 %		35,13 %	

Actuellement, tous les cinémas n'ont pas repris leur activité. 127 communes totalisant 414.000 habitants ne sont plus momentanément desser-

vies. Cette situation s'améliore toutefois chaque jour. C'est ainsi qu'il y a moins de trois mois, cinq villes de plus de 15.000 habitants et quatre

de plus de 8.000 n'avaient pas de cinémas ouverts. Le tableau ci-dessous donne la situation au 1^{er} juin des villes momentanément non desservies.

VILLES	BRETAGNE		NORMANDIE		MAINE ANJOU TOURAINE		ORLÉANAIS BERRI		ÎLE-DE-FRANCE & SOMME (z.o)		CHAMPAGNE		TOTALS	
	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS	NOMBRE de VILLES	NOMBRE d'HABITANTS
VILLES CLES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
de plus de 15.000 habitants	-	-	-	-	-	-	-	-	1	19.125	-	-	1	19.125
de 8.000 à 15.000 -	-	-	-	-	-	-	1	8.237	-	-	-	-	1	8.237
de 4.000 à 8.000 -	14	69.341	9	49.513	2	9.775	-	-	5	27.906	6	36.944	36	193.479
de moins de 4.000 -	11	30.104	17	40.171	4	9.865	6	14.847	23	41.464	28	57.291	89	

COMPARAISON DES RENDEMENTS D'EXPLOITATION DANS CHAQUE PROVINCE PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DES ANNÉES 1938, 1939 ET 1941

Le feuillet 27 du bulletin du 15 juin a donné la répartition des résultats d'exploitation dans la Grande Région Parisienne pour la période du 11 décembre 1940 au 1^{er} avril 1941. Il permet de se rendre compte des conditions actuelles d'exploitation pour chaque catégorie de salles dans chaque région. Un commentaire précise les différents points intéressants à signaler.

Il est nécessaire, pour avoir une idée exacte de la situation présente, et pour se faire une opinion sur les possibilités futures, de rapprocher

les résultats obtenus au cours du trimestre écoulé des résultats de la période correspondante d'avant-guerre.

Deux tableaux différents ont été dressés à cet effet.

Le premier tableau du feuillet 31 verso permet la comparaison des différentes catégories de salles classées suivant l'importance de leurs recettes. Un travail semblable a été établi pour la Banlieue (feuillet 15 verso).

Le deuxième tableau (feuillet ci-après, 35

recto) permet de comparer les résultats obtenus pour chaque catégorie de villes. Il fait, notamment, ressortir le rendement obtenu par habitant dans les grands centres, les villes moyennes, les petites villes (voir étude semblable pour la Banlieue, feuillet 18 recto).

Enfin, le tableau du feuillet 33 verso fait apparaître les rendements de chaque grand centre. A l'aide de l'ensemble de cette documentation, il est possible de rapprocher et de comparer les résultats d'une salle donnée par rapport aux salles identiques.

COMPARAISON DES RENDEMENTS DES 6 SOUS-RÉGIONS ÉCONOMIQUES

SOUS-RÉGION ÉCONOMIQUE	RECETTES NETTES			SALLES OUVERTES			NOMBRE DE PROGRAMMES			MOYENNE PAR PROGRAMME			VARIATION PAR RAPPORT À 1938 DES RECETTES NETTES				
	1938	1939	1941	1938	1939	1941	1938	1939	1941	1938	1939	1941	TOTALS		PAR PROGRAMME		
													1938	1941	1939	1941	
BRETAGNE	7.019.094	8.100.597	8.210.929	145	148	96	1.725	1.784	1.802	4.941	6.831	113,40	116,98	111,60	167,88		
NORMANDIE	9.195.797	11.119.083	7.489.300	145	133	101	1.761	1.938	1.368	5.222	5.737	120,91	81,44	109,86	104,84		
MAINE-ANJOU	3.834.872	4.487.175	4.331.914	41	44	40	525	988	470	7.304	7.631	9,217	117,00	112,96	104,48	126,19	
ORLEANAIS-BERRI	2.344.535	2.827.330	2.674.350	52	53	51	596	632	438	3.934	4.474	6,106	120,59	114,07	113,75	135,21	
ILE-DE-FRANCE, partie Nord	3.787.314	4.214.591	1.903.125	89	90	42	1.204	1.204	325	3.146	3.501	3,665	111,28	50,25	111,28	115,22	
CHAMPAGNE	5.104.765	5.934.670	3.614.055	98	100	45	1.231	1.289	614	4.147	4.604	5,886	116,26	70,79	111,02	141,93	
	31.286.377	36.683.446	28.223.673	570	588	359	7.042	7.435	4.617	4.443	4.934	6,113	117,25	90,21	111,05	137,59	

Nous donnons ci-dessus le résumé du tableau du folio 31 verso. Ce tableau fait apparaître d'une part le nombre de salles ouvertes dans chaque région économique en 1938, 1939 et actuellement. Il donne le nombre de programmes joués au cours de ces mêmes années et qui est évidemment en fonction du nombre de salles ouvertes. Basé sur ce nombre de programmes et sur les recettes nettes, il fait ressortir la moyenne par programme des recettes réalisées. D'autre part, il donne la variation en pourcentage des recettes de 1939 et de 1941 par rapport à 1938. Par suite du nombre important de salles fermées, les salles actuellement ouvertes réalisent des moyennes supérieures à celles qu'elles faisaient

avant-guerre malgré une baisse du chiffre total des recettes. C'est ainsi qu'en Bretagne, la moyenne par semaine est montée à 6.831 fr. contre 4.541 fr. avant-guerre.

Cette augmentation n'est pas identique pour toutes les catégories de salles; c'est ce que fait apparaître l'état détaillé qui figure au feuillet 31 verso. On constatera un fait analogue à celui qui a été expliqué pour la Banlieue, à savoir que cette hausse est surtout sensible pour les salles réalisant moins de 10.000 fr. de recettes, le nombre de salles fermées affectant surtout cette catégorie. C'est ainsi que pour la Bretagne, les salles importantes ont vu leur moyenne en 1941

gère hausse de 22.292 fr. à 23.621 et de 11.680 à 13.272 pour la deuxième catégorie. Pour les autres salles, la moyenne est passée de 5.362 à 6.882 pour la troisième catégorie; de 3.073 à 4.095 pour la quatrième; de 812 à 2.147 pour la cinquième.

En Normandie, les salles importantes ont vu leur chiffre de recettes baisser considérablement. Ceci provient, nous le verrons tout à l'heure, de la situation spéciale de Rouen et du Havre. Toutefois, pour les salles moyennes, on constate une hausse de recettes. Il nous paraît inutile de donner de plus amples renseignements, chaque lecteur pourra, pour la région qui l'intéresse, faire toutes constatations utiles.

RENDEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE PAR VILLE

SOUS-RÉGION ÉCONOMIQUE	NOMBRE de COMMUNES	POPULATION 1938	RECETTES NETTES			SITUATION 1941 par rapport à 1939		MOYENNE PAR HABITANT (population 1938)		
			1938	1939	1941	aug-mentation	diminution	1938	1939	1941
BRETAGNE	80	941.783	7.019.094	8.100.597	8.210.929	441.633	331.321	7,45	8,60	8,72
NORMANDIE	104	968.195	9.195.797	11.119.083	7.489.300	114.007	3.743.790	9,50	11,48	7,73
MAINE-ANJOU	33	434.133	3.834.872	4.487.175	4.331.914	123.774	279.023	8,83	10,33	9,98
ORLEANAIS-BERRI	33	324.270	2.344.535	2.827.330	2.674.350	91.092	244.072	7,23	8,72	8,23
ILE-DE-FRANCE, partie Nord	62	459.607	3.787.314	4.214.591	1.903.125	-	2.311.466	8,25	9,17	4,14
CHAMPAGNE	68	574.056	5.104.765	5.934.670	3.614.055	-	2.320.613	8,89	10,34	6,29
	380	3.702.044	31.286.377	36.683.446	28.223.673	770.526	9.230.299	8,45	9,91	7,62

Nous résumons ci-dessus le tableau qui figure de façon plus détaillée au feuillet 33 recto ci-contre. Il fait ressortir le rendement moyen par habitant de chaque région économique au cours des années 1938, 1939 et 1941.

On constate qu'en Bretagne, le rendement est de 8,72 contre 8,60 avant-guerre, soit en légère hausse. Par contre, en Normandie, le rendement est descendu de 11,48 à 7,73.

Reportons nous maintenant à la situation détaillée de Bretagne (voir état ci-contre). On fera la même constatation que pour la Banlieue où les villes importantes ont un rendement cinématographique nettement supérieur aux petites villes. Ainsi, en 1941, le rendement ressort à 11,72 pour les villes de plus de 40.000 habitants

contre, à Nantes, situation inverse: les recettes passent de 1.984.000 à 2.488.000 fr., soit une hausse de 522.000 fr. A Rennes, légère amélioration de 49.000 fr. Ainsi, l'amélioration de recettes sur Nantes, et Rennes, vient compenser la perte subie par Brest.

En Normandie, le tableau ci-contre fait ressortir immédiatement une chute verticale des recettes. C'est que pour cette province, les recettes sur le Havre sont tombées de plus de moitié, les recettes sur Rouen, presque dans la même proportion; seul Caen est en légère amélioration mais ne compense que très faiblement la chute constatée par ailleurs.

Nous laissons pour cette étude le soin au lecteur de se livrer à toutes constatations qui peuvent l'intéresser.

contre, à Nantes, situation inverse: les recettes passent de 1.984.000 à 2.488.000 fr., soit une hausse de 522.000 fr. A Rennes, légère amélioration de 49.000 fr. Ainsi, l'amélioration de recettes sur Nantes, et Rennes, vient compenser la perte subie par Brest.

En Normandie, le tableau ci-contre fait ressortir immédiatement une chute verticale des recettes. C'est que pour cette province, les recettes sur le Havre sont tombées de plus de moitié, les recettes sur Rouen, presque dans la même proportion; seul Caen est en légère amélioration mais ne compense que très faiblement la chute constatée par ailleurs.

Nous laissons pour cette étude le soin au lecteur de se livrer à toutes constatations qui peuvent l'intéresser.

ÉQUIPEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE DE LA FRANCE RENDEMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES PAR VILLES GRANDE RÉGION PARISIENNE

VILLES	NOMBRE de COMMUNES	POPULATION 1938	SALLES OUVERTES			RECETTES NETTES			SITUATION 1941 par rapport à 1939		MOYENNE PAR HABITANT (population 1938)		
			1938	1939	1941	1938	1939	1941	AUGMENTATION	DIMINUTION	1938	1939	1941
1) BRETAGNE													
de plus de 40.000 habit.	3	375.059	40	40	28	3.690.292	4.356.255	4.360.584	4.269		9,91	11,68	11,72
de 15.000 à 40.000 -	6	124.052	23	23	13	1.899.265	2.074.599	1.776.689		297.900	9,83	11,27	9,65
de 8.000 à 15.000 -	16	153.135	30	28	20	1.024.767	1.049.990	1.016.569		33.421	6,69	6,95	6,83
de 4.000 à 8.000 -	30	158.004	31	34	16	356.473	442.849	625.329		182.680	2,13	2,80	3,98
de moins de 4.000 -	23	175.527	21	21	17	154.290	176.914	431.618		234.704	2,04	2,41	5,85
	80	941.783	145	148	96	7.019.094	8.100.597	8.210.929	441.633	331.321	7,45	8,60	8,72
2) NORMANDIE													
de plus de 40.000 habit.	3	348.249	24	24	18	4.916.675	5.867.160	3.558.502		2.308.658	14,12	16,85	10,27
de 15.000 à 40.000 -	12	223.784	28	29	21	2.109.355	2.442.889	1.656.989		785.900	9,47	10,92	7,40
de 8.000 à 15.000 -	9	83.141	16	18	11	573.201	909.163	660.893		248.270	6,30	10,31	7,30
de 4.000 à 8.000 -	33	206.755	44	46	32	1.244.463	1.435.430	1.035.468		400.962	6,02	6,55	5,27
de moins de 4.000 -	45	101.729	33	36	19	352.103	463.441	577.448		114.007	3,48	4,58	5,77
	104	968.195	145	133	101	9.195.797	11.119.083	7.489.300	114.007	3.743.790	9,50	11,48	7,73
3) MAINE-ANJOU													
de plus de 40.000 habit.	3	256.266	16	17	16	2.894.007	3.324.455	3.212.904		III,551	11,25	12,97	12,54
de 15.000 à 40.000 -	3	68.223	7	8	4	560.325	651.020	491.647		159.373	8,13	9,44	7,13
de 8.000 à 15.000 -	2	18.339	2	3	3	133.080	161.037	152.526		8.111	7,26	8,78	8,34
de 4.000 à 8.000 -	11	53.403	8	9	9	204.890	295.350	368.487		73.157	3,84	5,53	6,92
de moins de 4.000 -	14	37.802	8	7	8	52.570	55.333	105.950		50.617	1,41	1,49	2,85
	33	434.133	41	44	40	3.834.872	4.487.175	4.331.914	123.774	279.023	8,83	10,33	9,98
4) ORLEANAIS-BERRI													
de plus de 40.000 habit.	2	122.418	9	11	6	960.198	1.167.555	1.249.872		82.317	7,84	9,54	10,19
de 15.000 à 40.000 -	2	53.102	6	7	4	546.314	638.931	417.451		221.480	10,29	12,03	7,73
de 8.000 à 15.000 -	5	54.917	11	11	7	463.785	589.829	571.995		17.834	8,44	10,74	10,41
de 4.000 à 8.000 -	6	36.921	11	11	6	229.721	297.379	232.621		6.222	6,22	8,05	7,92
de moins de 4.000 -	18	56.912	13	13	10	144.517	133.636	142.411		8.775	2,54	2,35	2,52
	33	324.270	52	53	35	2.344.535	2.827.330	2.674.350	91.092	244.072	7,23	8,72	8,23
5) ILE-DE-FRANCE, partie Nord													
de plus de 40.000 habit.	1	93.773	8	10	4	702.515	872.446	243.361		629.085	7,49	9,30	2,50
de 15.000 à 40.000 -	7	149.767	21	21	8	1.532.097	1.612.656	628.753		983.903	10,23	10,77	5,11
de 8.000 à 15.000 -	4	50.610	8	8	5	400.920	404.543	279.531		125.012	7,92	7,99	5,90
de 4.000 à 8.000 -	17	94.005	23	23	13	763.041	908.975	456.366		452.609	8,12	9,67	4,84
de moins de 4.000 -	33	71.452	29	26	12	388.741	415.971	299.114		120.897	5,44	5,82	4,13
	62	459.607	89	90	42	3.787.314	4.214.591	1.903.125	-	2.311.466	8,25	9,17	4,14
6) CHAMPAGNE													
de plus de 40.000 habit.	3	185.054	18	18	11	2.194.544	2.374.441	1.635.802		738.639	11,86	12,83	8,86
de 15.000 à 40.000 -	8	176.335	20	22	11	1.760.873	2.134.287	1.242.203		892.084	9,98	12,10	7,71
de 8.000 à 15.000 -	4	40.731	6	5	4	302.285	333.040	204.561		129.379	7,42	8,20	5,02
de 4.000 à 8.000 -	16	92.241	18	19	10	441.121	610.660	362.321		248.359	4,78	6,62	3,87
de moins de 4.000 -	37	79.695	36	36	9	405.942	481.342	169.168		512.174	5,09	6,04	2,09
	68	574.056	98	100	45	5.104.765	5.934.670	3.614.055	-	2.320.613	8,89	10,34	6,29
	380	3.702.044	570	588	359	31.286.377	36.683.446	28.223.673	770.526	9.230.299	8,45	9,91	7,62

RENDEMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES PAR VILLES DE PLUS DE 40.000 HABITANTS

VILLES	POPUL. ANNON. 1938	SALLES OUVERTES			NOMBRE de PLACES 1941	RECETTES NETTES			SITUATION 1941 par rapport à 1939		MOYENNE PAR HABITANT (popul. totale 1938.)		
		1938	1939	1941		1938	1939	1941	AUGMENTATION	DIMINUTION	1938	1939	1941
1) BRETAGNE													
BREST	79.342	17	15	7	5.106	994.431	1.294.782	739.239	-	555.543	12,53	16,32	9,32
NANTES	195.185	16	17	16	8.751	1.865.782	1.964.177	2.485.984	521.807	-	9,56	10,63	12,74
RENNES	98.538	7	8	4	2.918	838.079	1.097.296	1.147.000	49.704	-	8,50	11,13	11,64
TOTAUX - 3 VILLES	373.065	40	40	27	16.775	3.698.292	4.356.255	4.372.223	571.511	555.543			
2) NORMANDIE													
CAEN	61.334	4	4	3	3.084	551.417	713.347	983.277	269.930	-	8,99	11,63	16,03
LE HAVRE	164.083	13	12	9	7.076	2.319.389	2.788.057	1.502.711	-	1.485.346	14,13	16,99	7,94
ROUEN	122.832	7	8	5	2.776	2.045.869	2.365.756	1.289.882	1.075.874	-	16,65	19,26	10,50
TOTAUX - 3 VILLES	348.249	24	24	17	12.936	4.916.675	5.867.160	3.575.870	269.930	2.561.220			
3) MAINE-ANJOU													
ANGERS	87.988	5	6	4	3.151	912.058	1.067.875	885.014	-	182.861	10,36	17,14	10,58
LE MANS	84.525	4	4	5	3.285	832.448	860.263	1.053.912	193.649	-	9,84	10,18	12,47
TOURS	83.753	7	7	5	3.000	1.140.501	1.396.317	1.275.978	-	122.339	13,66	16,67	15,21
TOTAUX - 3 VILLES	256.266	16	17	14	9.436	2.884.007	3.324.455	3.212.904	193.649	305.200			
4) ORLÉANAIS-BERRI													
BOURGES	49.263	5	7	3	1.318	328.617	389.146	350.232	-	38.914	6,67	7,90	7,19
ORLÉANS	73.133	4	4	3	2.390	631.581	778.409	897.613	119.206	-	8,63	10,64	12,27
TOTAUX - 2 VILLES	122.418	9	11	6	3.708	960.198	1.167.555	1.247.847	119.206	38.914			
5) ILE-DE-FRANCE NORD													
AMIENS	93.773	8	10	4	1.532	702.513	872.446	243.361	-	629.085	7,49	9,30	2,60
6) CHAMPAGNE													
REIMS	116.687	10	10	6	4.558	1.331.686	1.441.072	911.824	-	529.248	11,41	12,35	7,81
TROYES & Ste SAVINE	68.367	8	8	6	3.762	862.858	933.369	728.592	-	204.777	12,62	13,65	10,66
TOTAUX - 2 VILLES	185.054	18	18	12	8.320	2.194.544	2.374.441	1.640.416	-	734.025			
TOTAUX - 15 VILLES	1.378.825	105	120	80	52.707	15.356.231	17.962.312	14.292.621	1.134.296	4.823.987	11,13	13,02	10,36

NOMBRE DE SALLES ET NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

SOUS-REGIONS ECONOMIQUES	NOMBRE DE SALLES						NOMBRE DE PLACES							
	salles réalisant par semaine						Orchestre							
	PLUS DE 20.000 F. DE RECE.	10.000 A 20.000	5.000 A 10.000	2.000 A 5.000	MOINS DE 2.000	TOTAL	LOGES	1° BALCON	2° BALCON	RESERVE	1° SERIE	2° SERIE	3° SERIE	TOTAL
BRETAGNE	9	11	14	34	28	96	1.117	7.641	3.068	11.378	18.311	9.656	-	31.111
NORMANDIE	7	8	20	40	26	101	1.220	6.523	1.847	10.372	18.132	9.658	1.191	48.963
MAINE-ANJOU	4	7	7	12	10	40	570	2.677	1.294	4.338	6.971	4.617	591	21.058
ORLÉANAIS-BERRI	1	4	7	10	13	35	610	1.422	1.313	3.136	4.920	3.038	1.240	13.679
ILE-DE-FRANCE nord & SOMME part. occupée	-	1	7	19	13	42	899	2.252	934	2.824	7.073	4.827	1.402	20.211
CHAMPAGNE	5	12	5	13	12	45	888	2.973	953	3.407	10.613	4.454	2.027	25.313
TOTAUX	24	43	60	128	104	359	5.304	23.488	9.409	55.435	66.040	36.250	6.451	182.397

11 Décembre 40 - 31 Mars 41

PRIX DES PLACES ET NOMBRE D'ENTRÉES DANS LES SALLES DE CINÉMA DE LA GRANDE RÉGION PARISIENNE

Nous avons consacré le feuillet n° 16 du Bulletin du 15 mai 1941 à l'étude du prix des places et du nombre d'entrées dans les salles de cinéma de la Banlieue de Paris. Nous ne développerons pas, à nouveau, les considérations générales exposées dans cette précédente étude; nous prions le lecteur de vouloir bien s'y reporter. Nous adopterons un plan strictement identique pour l'étude de la Grande Région Parisienne.

I. — Nombre de salles et nombre de places disponibles :

SALLES RÉALISANT PAR SEMAINE	NOMBRE DE SALLES							NOMBRE DE PLACES							
	sous-régions économiques							Orchestre							
	BRETAGNE	NORMANDIE	MAINE-ANJOU	ORLÉANAIS-BERRI	ILE-DE-FRANCE NORD & SOMME	CHAMPAGNE	TOTAL	LOGES	1° BALCON	2° BALCON	RESERVE	1° SERIE	2° SERIE	3° SERIE	TOTAL
PLUS DE 20.000 Frs. DE RECETTES	9	7	4	1	-	3	24	1.008	4.027	2.235	4.212	7.862	2.177	1.217	22.738
DE 10.000 à 20.000	-	11	8	7	4	12	45	960	4.923	1.839	6.810	9.678	4.532	996	29.738
DE 5.000 à 10.000	-	14	20	7	7	5	60	1.149	5.409	1.776	7.659	13.329	6.946	849	37.117
DE 2.000 à 5.000	-	34	40	12	10	13	128	1.932	6.774	3.096	11.628	20.442	12.709	1.831	58.412
MOINS DE 2.000	-	28	26	10	13	13	104	257	2.375	459	5.142	14.659	9.926	1.574	34.392
TOTAUX	96	101	40	35	42	45	359	5.306	23.508	9.405	55.451	65.970	36.250	6.467	182.397

Ce travail a été effectué à l'aide des dossiers de chaque salle comportant le plan de l'établissement, le nombre de places et le prix de chaque catégorie. Le nombre total des places disponibles ressort à 182.397 pour 359 établissements. Nous rappelons que pour la Banlieue le nombre de places était de 194.808 pour 336 établissements. La répartition intérieure des places entre les loges, les balcons et les différentes catégories d'orchestre, n'est pas sensiblement différente de la répartition constatée pour la Banlieue. Si l'on considère la contenance moyenne des salles, on observe que les établissements de Province qui réalisent plus de 20.000 francs de recettes disposent, en moyenne, de 950 places contre 1.050 pour les salles de banlieue de même importance. Les salles dont les recettes varient de 10.000 à 20.000 francs ont, environ, 700 places contre 800 en banlieue. En ce qui concerne les salles moyennes, leur contenance est sensiblement équivalente : 618 contre 611 en banlieue pour les salles effectuant de 5.000 à 10.000 fr. de recettes; 456 contre 413 pour les salles qui font de 2.000 à 5.000 francs; 310 contre 328 pour les salles de moins de 2.000 fr. de recettes. Ainsi, en règle générale, les salles importantes de la Grande Région Parisienne réalisent des recettes équivalentes aux recettes de Banlieue avec un nombre de places disponibles sensiblement inférieur.

II. — Nombre d'entrées pour la période du 11 décembre 1940 au 31 mars 1941 :

SALLES RÉALISANT PAR SEMAINE	NOMBRE D'ENTRÉES A PLEIN TARIF						NOMBRE D'ENTRÉES A 1/2 TARIF (militaires et enfants)						TOTAL des ENTRÉES.		
	BRETAGNE	NORMANDIE	MAINE-ANJOU	ORLÉANAIS-BERRI	ILE-DE-FRANCE (Nord)	CHAMPAGNE	TOTAL	BRETAGNE	NORMANDIE	MAINE-ANJOU	ORLÉANAIS-BERRI	ILE-DE-FRANCE (Nord)		CHAMPAGNE	TOTAL
PLUS DE 20.000 Frs. DE RECETTES	444.843	381.965	223.724	102.308	-	218.095	1.370.935	16.035	6.983	2.684	413	-	2.390	28.505	1.399.440
DE 10.000 à 20.000	368.062	290.488	289.416	105.228	57.703	256.273	1.365.470	27.941	23.865	4.298	6.402	1.040	6.466	70.010	1.435.480
DE 5.000 à 10.000	247.764	358.634	149.210	135.835	101.027	99.314	1.091.782	20.230	24.808	7.880	1.391	8.943	3.664	66.516	1.138.698
DE 2.000 à 5.000	369.227	388.845	91.394	102.137	173.947	89.710	1.215.580	35.894	35.998	9.001	9.442	13.879	14.166	118.340	1.333.920
MOINS DE 2.000	122.723	89.617	30.623	44.640	84.593	47.243	419.839	20.328	9.521	6.758	7.705	8.154	6.068	58.534	478.373
TOTAUX	1.328.919	1.509.549	780.367	490.466	427.670	710.635	5.461.606	120.428	101.135	30.621	25.353	32.016	32.754	342.505	5.803.911

11 Décembre 40 - 31 Mars 41

Ces chiffres ont été établis d'après le nombre de billets vendus. Le nombre des entrées à demi-tarif pour militaires et enfants ressort à 5,9 % de l'ensemble des entrées. Nous rappelons que cette proportion était de 7 % pour la Banlieue. Nous avons fait remarquer, pour cette dernière région, que le pourcentage de ces places variait de 5 % dans les grandes salles à 10 % dans les petites ce qui, disions-nous, se concevait, les enfants allant habituellement dans les salles où les tarifs sont le moins élevés. Ce même phénomène se reproduit pour la Grande Région Parisienne; nous constatons ce même pourcentage de 5 % pour les grandes salles, il atteint près de 9 % dans les salles qui réalisent de 2.000 à 5.000 fr. de recettes pour ressortir à 12 % dans les toutes petites salles. La proportion de ces places à demi-tarif varie d'une façon assez sensible suivant les différentes régions; elle ressort aux chiffres suivants :

Bretagne.	7,2 %
Normandie.	6,3
Maine-Anjou.	3,7
Orléanais-Berri.	4,9
Ile-de-France.	7,1
Champagne.	4,3

III. — Variation des recettes par journées :

SALLES REALISANT PAR SEMAINE	MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE		LUNDI		MARDI		TOTAL		TOTAL GENERAL
	matinée	soirée	matinée	soirée	matinée	soirée	matinée	soirée	matinée	soirée	matinée	soirée	matinée	soirée	du SAM. & DIMANCHE	de la SEMAINE	
PLUS DE 20.000 Frs. DE RECETTES NETTES	3,39	3,53	6,23	5,23	2,89	3,76	4,57	7,93	26,33	22,81	4,89	2,05	3,51	2,92	57,07	42,93	100 %
DE 10.000 A 20.000	1,71	3,06	5,77	4,49	1,52	4,99	3,17	10,41	33,99	20,63	2,27	2,87	1,48	1,68	67,03	32,97	100 %
DE 5.000 A 10.000	1,02	1,66	2,26	4,14	0,80	2,33	2,73	13,--	47,85	20,45	1,06	1,64	0,82	0,82	81,30	18,70	100 %
DE 2.000 A 5.000	0,51	0,36	2,75	2,27	0,19	1,99	0,39	13,80	32,18	24,73	0,52	0,06	0,06	0,19	90,71	9,29	100 %
MOINS DE 2.000	-	-	0,60	0,46	0,21	3,29	0,97	14,37	47,30	32,47	-	0,33	-	-	94,14	5,86	100 %
	1,58	2,05	4,07	3,78	1,32	3,34	2,53	11,39	40,47	23,02	2,09	1,59	1,42	1,35	74,88	25,12	100 %

11 Décembre 40 - 31 Mars 41

La proportion des entrées pour les différents jours de la semaine n'est pas semblable, dans la Grande Région Parisienne, à celle de la Banlieue de Paris par exemple. Dans l'ordre, les séances les plus importantes sont, dans la Grande Région Parisienne, de :

	G. R. P.	Banlieue
Matinée du dimanche	40,47 %	33,82 %
Soirée du dimanche	23,02 »	21,45 »
Soirée du samedi	11,39 »	26,32 »
Matinée du jeudi	4,07 »	5,36 »
Soirée du vendredi	3,34 »	6,18 »
Autres séances	17,71 »	6,89 »

Que ce soit en Banlieue ou en Province, ce sont les matinées du dimanche qui attirent le plus grand nombre de spectateurs. Les soirées du dimanche voient également un afflux important :

23,02 % dans la Grande Région Parisienne, 21,45 % en Banlieue, ce qui, pour cette seule journée du dimanche représente dans l'ensemble 63,5 % dans la Grande Région Parisienne et 55,27 % en Banlieue. Le samedi soir, en banlieue, les soirées sont très courues puisqu'elles représentent 26,32 % du total; dans la Grande Région Parisienne la proportion est beaucoup moins forte puisqu'elle ne ressort qu'à 11,39 %; par contre, les séances des autres journées correspondent à 17,71 % contre seulement 6,89 % en Banlieue.

En résumé, si le dimanche, dans une région comme dans l'autre, est la grosse journée de recettes, dans les soirées de semaine les entrées sont beaucoup plus réparties dans la Grande Région Parisienne que dans la Banlieue. Ceci peut s'expliquer du fait qu'en Banlieue, les habitants, ayant pour la plupart leurs occupa-

tions à Paris, ne ressortent pas le soir en raison de la fatigue occasionnée par les longues allées et venues de la journée de travail, sauf toutefois pour la soirée du samedi qu'ils considèrent comme un délassement, ayant la possibilité de prolonger leur repos le lendemain dimanche. Cette considération ne joue pas pour la Grande Région Parisienne où les habitants ont généralement leur travail sur place.

Les pourcentages de recettes sont nettement différents suivant les catégories de salles, les recettes du samedi et du dimanche passent de 57,07 % pour les salles importantes à 94,14 % pour les petites salles. Ce fait s'explique en ce sens que les petites salles ne jouent généralement que le samedi et le dimanche leurs recettes n'étant pas suffisantes pour permettre l'ouverture tous les jours.

IV. — Prix des Places :

a) Prix moyen réel de chaque catégorie d'établissements :

Nous avons déterminé ce prix moyen réel en divisant le montant des recettes brutes réalisées durant la période du 11 décembre 1940 au 31

mars 1941 par le nombre d'entrées de cette même période, les entrées à demi-tarif étant comptées pour demi-places. Le tableau ci-dessous fait apparaître un prix moyen de 7 fr. 31.

On constatera que les prix sont légèrement différents suivant les régions.

SALLES REALISANT PAR SEMAINE	PRIX MOYEN DES PLACES						
	BRETAGNE	NORMANDIE	MAINE-ANJOU	ORLEANAIS BERRY	ILE-DE-FRANCE (NORD)	CHAMPAGNE	MOYENNE
PLUS DE 20.000 FRANCS PAR SALLE	8,47	7,33	8,97	7,93	-	6,44	7,87
DE 10.000 FRANCS A 20.000 FRANCS	7,06	7,21	7,74	7,67	6,23	7,44	7,33
DE 5.000 - - 10.000 -	6,98	6,93	7,71	8,46	7,42	6,92	7,28
DE 2.000 - - 5.000 -	7,15	6,27	6,35	7,21	6,98	8,93	6,92
MOINS DE 2.000 FRANCS	7,18	6,53	6,53	6,16	6,69	6,68	6,73
	7,47	6,88	7,86	7,70	6,93	7,21	7,31

11 Décembre 40 - 31 Mars 41

b) Prix pratiqués pour chaque catégorie de places :

Le tableau ci-dessus ne permet pas de déterminer le prix moyen de chaque catégorie de places, renseignement utile à l'établissement du barème des prix. A l'effet d'obtenir ce renseignement, nous avons calculé pour chaque établissement la recette totale d'une séance du dimanche et d'une séance de semaine en admettant que

toutes les places soient occupées à tarif plein. La moyenne par semaine a été calculée en appliquant au prix moyen du dimanche et de semaine la proportion des recettes telle qu'elle ressort du chapitre 3 ci-dessus. Les deux moyennes ainsi déterminées (moyenne réelle et moyenne basée

sur le prix de chaque place) ne sont pas rigoureusement équivalentes du fait que nous avons admis pour ce deuxième travail que toutes les places étaient occupées dans la proportion des fauteuils disponibles, ce qui n'est pas absolument conforme à la réalité. Toutefois, les différences sont peu sensibles.

SALLES REALISANT PAR SEMAINE	SAMEDI ET DIMANCHE							SEMAINE							MOYENNE par SEMAINE		
	BALCONS			ORCHESTRE				PRIX MOYEN.	BALCONS			ORCHESTRE				PRIX MOYEN.	
	LOGES	1°	2°	RE-SERVE	1° SERIE	2° SERIE	3° SERIE		LOGES	1°	2°	RE-SERVE	1° SERIE	2° SERIE			3° SERIE
PLUS DE 20.000 Frs. DE RECETTES	12,24	10,27	9,04	8,96	7,75	6,96	6,--	8,58	10,94	8,75	7,59	7,87	5,99	5,81	5,61	7,16	7,97
DE 10.000 A 20.000	10,23	8,69	7,74	7,40	7,10	6,02	5,74	7,36	9,92	8,40	7,37	7,43	6,42	5,64	5,66	7,--	7,24
DE 5.000 A 10.000	10,45	8,32	7,75	7,92	6,66	5,76	5,75	7,14	10,21	8,08	7,51	7,84	6,28	6,50	5,92	6,87	7,09
DE 2.000 A 5.000	9,20	8,28	7,29	7,24	6,53	5,65	4,92	6,76	9,24	7,99	7,16	7,05	6,38	5,32	4,32	6,54	6,74
MOINS DE 2.000	9,43	6,97	7,40	7,64	6,48	5,67	5,14	6,43	9,70	6,91	7,65	7,44	6,29	5,64	5,--	6,32	6,42

RECETTES DES SALLES DE LA GRANDE RÉGION PARISIENNE AU COURS DES MOIS D'AVRIL ET DE MAI 1941

I. — Recettes par semaine :

DU	AU	N°	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES HEBDOMADAIRES PAR SALLES		RENDREMENT des FILMS	MOYENNE PAR PROGRAMME		POURCENTAGES DES			
				BRUTES	NETTES		des RECETTES BRUTES	des RECETTES NETTES	TAXES & DROITS D'AUT.	REC. NETTES	RENDREMENT D/FILMS s/1e brut	s/1e net.
2 Avril 1941	8 Avril 1941	14	401	2.946.682	2.551.143	839.005,10	7.348	6.362	13,42	86,58	28,47	32,89
9 - - -	15 - - -	15	403	3.439.828	2.937.988	1.025.959,20	8.535	7.290	14,39	85,61	29,82	34,92
16 - - -	22 - - -	16	368	2.589.685	2.181.964	724.286,95	7.037	5.929	13,75	84,25	27,97	33,19
23 - - -	29 - - -	17	372	2.929.078	2.451.872	802.683,05	7.874	6.591	16,29	83,71	27,40	32,74
30 - - -	6 Mai - -	18	398	2.707.095	2.344.693	772.178,60	6.802	5.891	13,39	86,61	28,32	32,95
7 Mai - - -	13 - - -	19	366	2.345.132	2.009.891	672.585,70	6.408	5.491	14,30	85,70	28,68	33,46
14 - - -	20 - - -	20	364	2.625.241	2.218.484	717.307,75	7.212	6.095	13,30	84,50	27,32	32,33
21 - - -	27 - - -	21	451	3.425.907	2.874.390	907.597,20	7.596	6.373	16,10	83,90	26,49	31,58
			3123	23.008.668	19.570.425	6.461.603,55	7.367	6.267	14,94	85,06	28,08	33,02

2 avril 1941 - 27 Mai 1941

Le tableau ci-dessus fait apparaître les résultats obtenus dans la Grande Région Parisienne pour les mois d'avril et de mai 1941, ce qui permet au lecteur de suivre la marche des recettes semaine par semaine. On constate une amélioration sensible des résultats par rapport au premier trimestre. Le graphique au dos et les explications qui sont fournies permettent de mieux se rendre compte des variations hebdomadaires et de leurs causes. En ce qui concerne le nombre de programmes, en raison des fêtes de Pâques et de l'Ascension, celui-ci est passé, pour les semaines 14, 15 et 21, de 355 de moyenne à 400 et 450, un certain nombre de salles changeant à ce moment-là de programmes deux fois dans la semaine.

Quant aux autres semaines, ce nombre est en moyenne de 370 soit en augmentation de 15 programmes par rapport au premier trimestre.

L'augmentation des recettes brutes étant proportionnellement plus importante que l'augmentation du nombre de programmes, les moyennes par programmes sont passées de 7.137 fr. pour les trois premiers mois, à 7.362 fr. pour les recettes brutes, soit une augmentation de près de 200 fr., de 6.112 fr. à 6.267 fr. pour les recettes nettes.

Le pourcentage des taxes et droits d'auteur est strictement identique à celui du premier trimestre avec 14,94 %. Quant au pourcentage des recettes affectées aux films, il est en baisse de un

point environ : 28,08 sur le brut au lieu de 29,02; 33,02 sur le net au lieu de 34,11.

Nous rappelons ici que pour ces périodes correspondantes, le pourcentage sur le net à Paris était passé de 34,17 pour les trois premiers mois à 33,74 pour avril et mai, soit une légère baisse, tandis qu'en banlieue ce même pourcentage qui avait été de 34,33, était monté à 34,73.

Pour ces deux régions de Paris et de Banlieue, le pourcentage payé par les exploitants s'était maintenu au taux pratiqué au cours des trois premiers mois : jusqu'au 15 avril à Paris, jusqu'au 15 mai en Banlieue. Dans la Grande Région Parisienne, les taux ont fléchi dès le 1^{er} avril, exception faite toutefois pour la semaine de Pâques.

II. — Recettes par régions économiques :

SOUS-RÉGIONS ÉCONOMIQUES	NOMBRE de PROGRAMMES.	RECETTES HEBDOMADAIRES PAR SALLES		RENDREMENT des FILMS	MOYENNE par PROGRAMME des		POURCENTAGES des				
		BRUTES	NETTES		RE-RECETTES BRUTES	RE-RECETTES NETTES	TAXES & DROITS D'AUT.	REC. NETTES	RENDREMENT D/FILMS s/1e brut	s/1e net.	
BRETAGNE	763	6.195.304	5.243.385	1.690.990,90	8120	6872	2216	13,37	84,63	27,29	32,25
NORMANDIE	917	6.420.516	5.443.661	1.813.580,60	7002	5936	1978	15,21	84,79	28,25	33,51
MAINE-ANJOU	348	3.338.148	2.844.001	963.612,65	9592	8172	2769	14,80	85,20	28,87	33,88
ORLEANAIS-BERRY	298	2.104.763	1.782.271	641.927,45	7063	5981	2134	15,32	84,68	30,50	36,02
ILE-DE-FRANCE NORD & SUD	386	1.779.213	1.552.368	479.799,70	4610	4022	1248	12,75	87,25	26,97	30,91
CHAMPAGNE	411	3.170.724	2.704.739	871.692,25	7713	6581	2121	14,68	85,32	27,49	32,23
	3123	23.008.668	19.570.425	6.461.603,55	7367	6267	2069	14,94	85,06	28,08	33,02

2 Avril 1941 - 27 Mai 1941

Ce tableau fait ressortir les résultats obtenus pour cette même période dans chacune des régions économiques. On pourra le rapprocher du tableau relatif au 1^{er} trimestre 1941, folio 27 recto.

Voici quelques commentaires sur ces résultats : Bretagne : Les recettes moyennes par programmes sont en légère hausse, à 8.120 contre 8.026. Par contre, le pourcentage revenant aux films est en sérieuse régression : de 35,37 à 32,25.

Normandie : Hausse sensible de la moyenne

des recettes : à 7.002 fr. contre 6.317 fr. Le pourcentage sur le net passe de son côté de 32,51 à 33,31, ce qui fait que dans l'ensemble le rendement des films moyens par programme, qui était de 1.749 fr. pour le premier trimestre, s'élève à 1.978 fr., soit une augmentation moyenne de 230 fr.

Maine et Anjou : Légère baisse des recettes : de 9.693 à 9.592 fr. Le pourcentage descend lui-même de 34,55 à 33,88.

Orléanais et Berry : Baisse identique à la région précédente : de 7.174 à 7.063 et de 36,16 % à 36,02 %.

Ile-de-France, partie nord : Augmentation sensible des recettes : de 3.875 à 4.016 fr. ce qui n'a pas eu comme corollaire une augmentation du rendement, celui-ci étant descendu de 32,86 à 30,91, ce qui fait que dans l'ensemble, le rendement des films n'accuse qu'une légère amélioration de 1.123 à 1.246 fr.

Champagne : Amélioration très nette des recettes : de 6.972 à 7.715 ainsi qu'une légère amélioration du rendement : de 31,93 à 32,23, le rendement moyen des films passant de 1.906 à 2.121 fr.

VARIATIONS DES RECETTES RÉALISÉES DANS CHAQUE RÉGION ÉCONOMIQUE

AU COURS
DES MOIS D'AVRIL ET DE MAI 1941

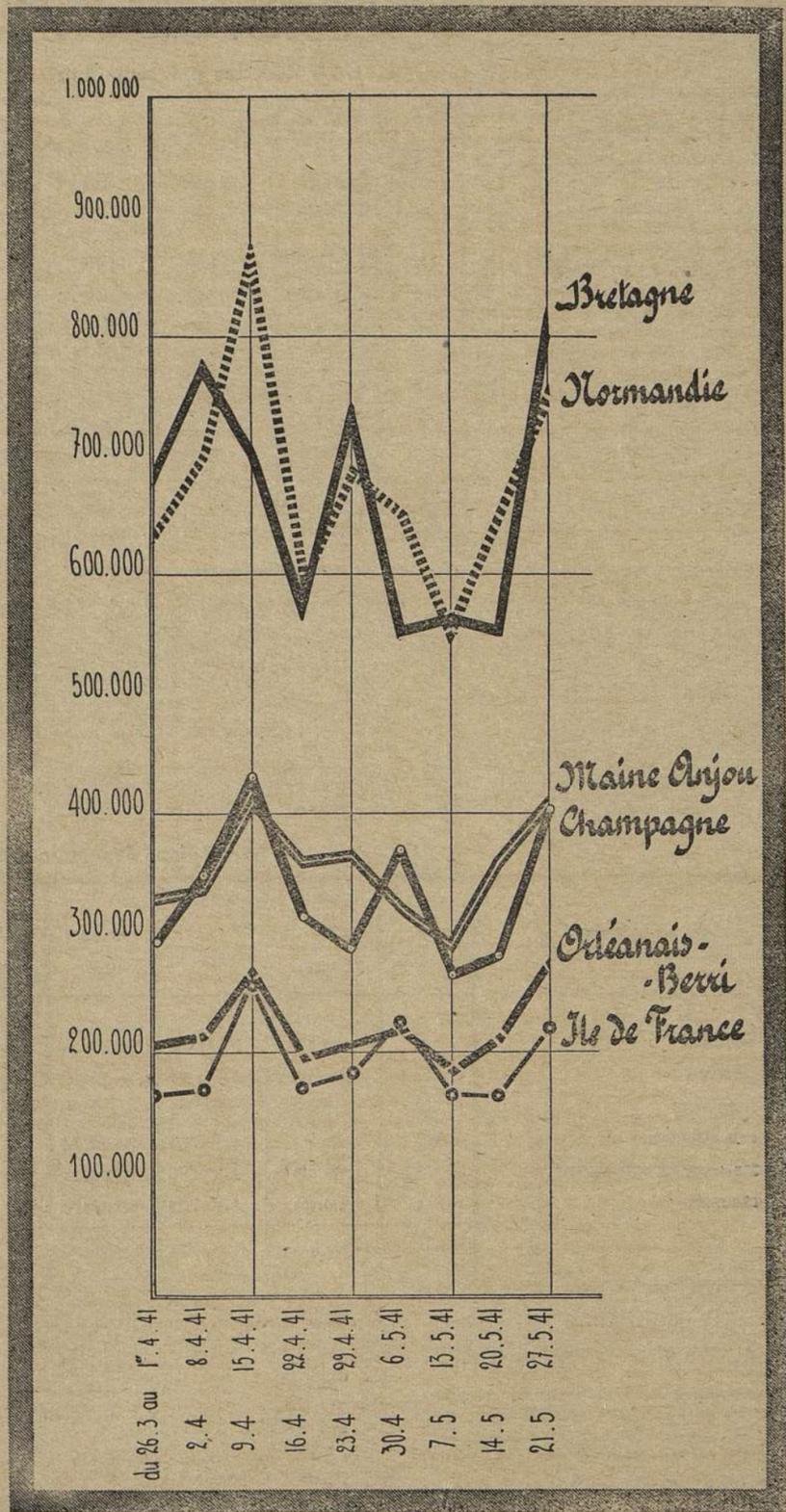
Le graphique ci-contre fait ressortir la variation des recettes réalisées dans chaque sous-région économique au cours des mois d'avril et de mai 1941. Les graphiques des variations de recettes de Paris et de la Banlieue, pour la même période, ont été donnés au folio 29 verso du précédent bulletin. Le lecteur aura constaté des variations très importantes des recettes d'une semaine à l'autre qui donnent aux graphiques une apparence de dents de scie. Les courbes ci-contre donnent exactement le même aspect ce qui indique que dans l'ensemble les recettes ont varié d'une façon sensiblement équivalente, que ce soit à Paris, en Banlieue ou dans la Grande Région Parisienne.

Les variations s'expliquent de la façon suivante :

La semaine du 9 au 15 avril apparaît fortement en pointe; c'est la semaine des fêtes de Pâques. La semaine suivante, du 16 au 22 avril, les recettes reviennent au montant constaté avant les fêtes. Nous constatons ensuite une hausse générale au début du mois de mai et enfin une pointe très nette pour la semaine du 21 au 27 mai : c'est la semaine des fêtes de l'Ascension.

En dehors de ces périodes, les variations de recettes d'une semaine à l'autre sont influencées par la température et l'état général du temps. En effet, il suffit qu'au cours d'une semaine le temps ait été au beau fixe pour la seule journée du dimanche pour que les recettes baissent dans des proportions importantes, une partie des spectateurs préférant une promenade plutôt que de s'enfermer dans une salle de spectacles. Cette considération est d'autant plus sensible en province puisque les recettes pour la seule journée du dimanche représentent la moitié de la recette générale de la semaine.

On observera, de plus, pour la Grande Région Parisienne, que les courbes des variations sont sensiblement équivalentes dans certaines sous-régions économiques; on constate pour la semaine du 30 avril au 6 mai, une baisse de recettes en Bretagne, en Normandie et dans le Maine-Anjou, c'est-à-dire dans tout l'ouest de la France tandis qu'au contraire dans l'Orléanais, l'Île-de-France et la Champagne, c'est-à-dire dans l'est de la Région Parisienne, on observe une hausse ainsi, d'ailleurs, qu'à Paris même et en banlieue. Il est très possible qu'on puisse expliquer ce cas en fonction de l'état général du temps qui, pour le dimanche de cette semaine, aura peut-être été maussade et pluvieux sur la région de Paris et à l'est tandis qu'il aura été plus favorable dans l'ouest. Il aurait été intéressant, à l'appui de ces considérations, de pouvoir faire un rapprochement direct avec les observations relevées par le service de météorologie, ce qui était faisable, d'ailleurs, avant les hostilités mais, dans la situation actuelle, il est absolument impossible de fournir toutes indications précises sur les conditions générales du temps.



VARIATION DES RENDEMENTS D'EXPLOITATION
DANS LA GRANDE RÉGION PARISIENNE

POUR LES MOIS D'AVRIL ET DE MAI DES ANNÉES 1938, 1939 ET 1941

Nous avons donné au feuillet 28 du bulletin du 15 juin 1941, les recettes compa-

rées pour les trois premiers mois des années 1938, 1939 et 1941. Ce feuillet complète

cette étude pour les mois d'avril et de mai de chacune de ces trois années.

SITUATION GÉNÉRALE

Nous avons constaté dans l'étude précédente, que la situation des recettes de la Grande Région Parisienne en 1941 s'était améliorée d'une façon constante du 1^{er} janvier au 1^{er} avril, et qu'à cette dernière date, si les recettes étaient encore inférieures à celles de 1939, elles dépassaient toutefois nettement les résultats de 1938.

Nous faisons observer qu'en raison des

conditions économiques actuelles, pour se trouver dans une situation comparable à celle de 1939, on devrait dépasser les recettes d'avant-guerre de 20 % environ.

L'amélioration constatée à la fin du premier trimestre s'est maintenue et même améliorée au cours des mois d'avril et de mai

En effet, le chiffre total des recettes nettes

obtenu en 1941 s'élève à :

..... Fr. 19.570.000
contre..... Fr. 19.068.000 en 1939
et..... Fr. 16.300.000 en 1938
soit une augmentation de recettes de 2,5 % par rapport à 1939 et de 20 % par rapport à 1938.

Cette situation a été obtenue par 400 salles ouvertes en 1941 contre 500 en 1939.

SEMAINES			ANNÉE 1938		ANNÉE 1939		ANNÉE 1941	
DU	AU	N°	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES NETTES	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES NETTES	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES NETTES
2 Avril	8 Avril	14	525	2.146.394	524	2.508.731	401	2.551.143
9 -	15 -	15	533	2.007.119	539	2.895.220	403	2.937.988
16 -	22 -	16	533	2.444.531	533	2.425.801	368	2.121.964
23 -	29 -	17	533	2.024.998	528	2.413.507	372	2.451.872
30 -	6 Mai	18	517	1.973.761	507	2.551.916	398	2.344.693
7 Mai	13 -	19	517	1.860.308	481	2.211.485	366	2.009.891
14 -	20 -	20	519	1.846.063	470	2.070.462	364	2.218.484
21 -	27 -	21	513	1.996.829	505	1.991.563	451	2.874.390
2 Avril - 27 Mai			4.210	16.300.003	4.107	19.068.685	3.123	19.570.425

SITUATION PARTICULIÈRE A CHAQUE RÉGION ÉCONOMIQUE

Nous donnons au dos de ce feuillet la variation des recettes pour chacune des sous-régions économiques. Nous prions le lecteur de se reporter au graphique du feuillet 28 verso pour les résultats des trois premiers mois.

Bretagne

Jusqu'au début du mois de février, les recettes de 1941 ont été inférieures à celles de 1939. A partir de cette date, sauf pour la semaine du 12 au 18 mars, les recettes actuelles ont été légèrement supérieures à celles d'avant-guerre. Au cours des mois d'avril et de mai, l'amélioration constatée s'est maintenue, les recettes de 1941 ayant été constamment supérieures à celles de 1938 et 1939.

Normandie

La situation en Normandie est relativement moins bonne, sauf durant la période du 15 février au 4 mars au cours de laquelle les recettes de 1941 avaient égalé celles de 1939. Pendant tout le reste de cette période, les résultats ont été nettement inférieurs à ceux obtenus précédemment. Pour les mois d'avril et mai, la situation s'est légèrement améliorée,

les recettes actuelles étant, suivant les semaines, tantôt supérieures, tantôt inférieures à celles de 1941.

Les pointes de recettes constatées à des semaines différentes pour les années 1938, 1939 et 1941 proviennent des semaines de fêtes qui ne sont pas situées aux mêmes périodes du calendrier suivant les années. C'est pourquoi, il ne convient pas de s'attacher particulièrement au résultat obtenu en 1941 pour la semaine du 21 au 27 mai (fête de l'Ascension) qui n'apparaît supérieur aux résultats de 1938 et 1939, qu'en raison de cette fête.

Maine et Anjou

Les résultats du premier trimestre de 1941 ont été sensiblement équivalents à ceux de 1939 au cours de cette période de l'année. A partir du 1^{er} avril les recettes de 1941 restent constamment supérieures à celles des années précédentes, mais avec seulement un léger avantage pour 1941.

Orléanais et Berri

La situation de cette région de France est très sensiblement équivalente à celle du

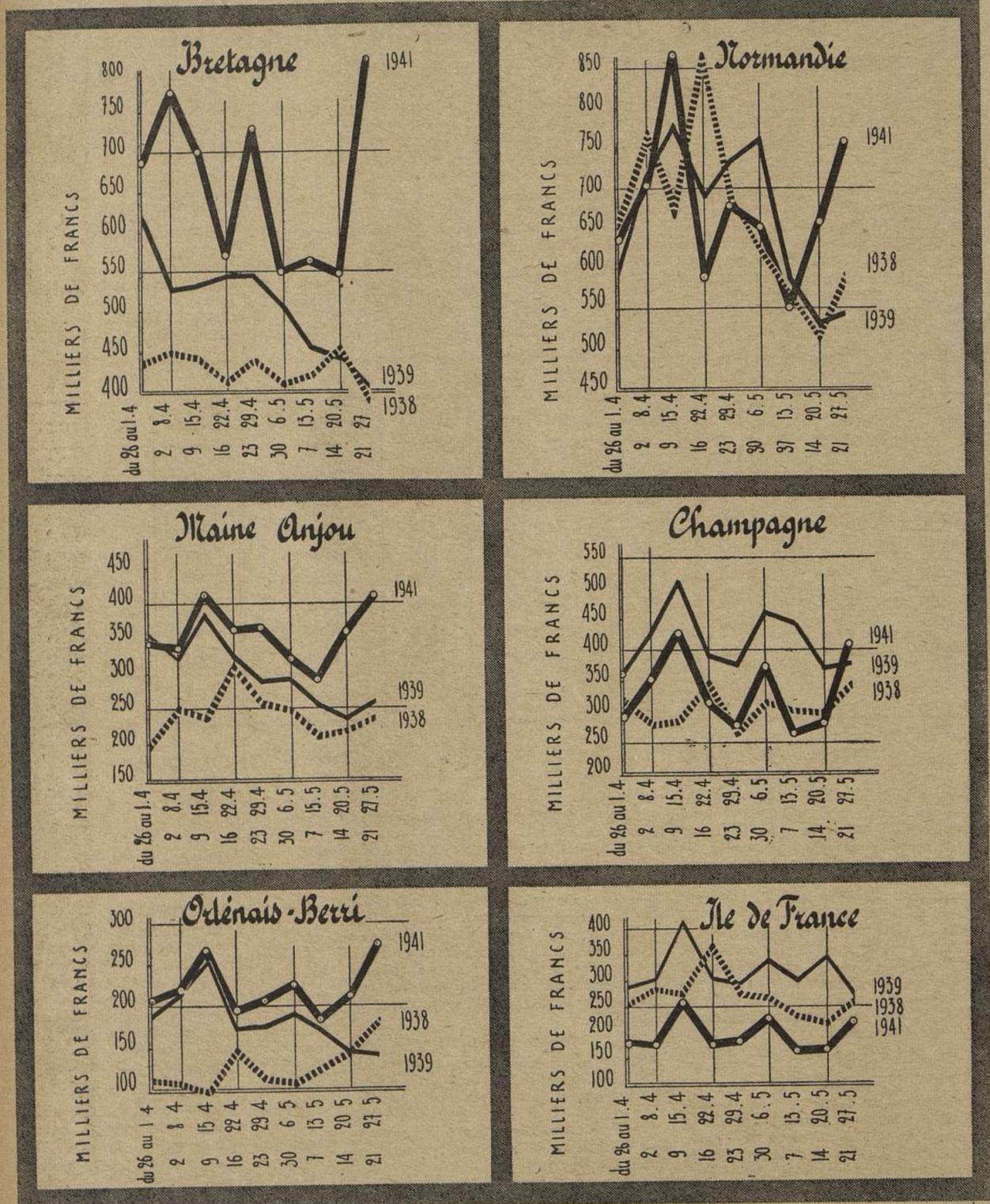
Maine et de l'Anjou. Les recettes de 1941 ont été, au cours du premier trimestre, à peu près identiques à celles de 1939 et la légère amélioration constatée pour les mois d'avril et mai est comparable à celle de cette précédente province.

Champagne

Dans cette région de la France, la situation actuelle est très nettement inférieure à celle de 1939 et dans une proportion qui est voisine du simple au double pour le premier trimestre. Au cours des mois d'avril et mai, on constate une très sensible amélioration, l'insuffisance par rapport à 1939 étant ramenée à 20/25 % environ.

Île-de-France

Partie Nord, Somme occupée
Situation identique à celle de Champagne. Les recettes du premier trimestre sont inférieures de plus de moitié à celles d'avant-guerre. Là aussi, on constate une amélioration au cours des mois d'avril et mai, mais elle est toutefois moins sensible qu'en Champagne puisque les résultats restent inférieurs à ceux d'avant-guerre de 30 à 40 %.





LA SOCIÉTÉ DES FILMS
ROGER RICHEBÉ
15, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III - PARIS (8^e)



Annonce...



N

N

ARLETTY

dh
DESMÉ

DANS

Madame Sans Gêne

D'APRÈS LA PIÈCE DE VICTORIEN SARDOU ET EMILE MOREAU

AVEC

AIMÉ CLARIOND
DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

MAURICE ESCANDE
DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

HENRI NASSIET
ET

ALBERT DIEUDONNÉ

DANS LE RÔLE DE

FOUCHÉ

NIEPPERG

M^l LEFEBVRE

NAPOLÉON

RÉALISATION DE

ROGER RICHEBÉ

AGENCES

MARSEILLE - 68, Boulevard de Longchamp
BORDEAUX - 84, Rue de l'Abbé de l'Épée
LYON - 22, Rue Condé

AGENCES :

LILLE - 56, Rue Faidherbe
ALGER - Sonciné, 8, Boulevard Baudin
BRUXELLES - 86, Rue des Plantes

N

N



LE NUMÉRO :
8 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL

N° 20
19 JUILLET 1941

EMILE COUZINET VA TOURNER « ANDORRA »

M. Emile Couzinet, Directeur de Gallia-Ciné, réalisera sous peu un film français en Andorre. Tiré du roman bien connu d'Isabelle Sandy, cette production intitulée *Andorra*, comprendra une distribution éclatante avec en tête Jean Chevrier, Jean Galand, Germaine Dermoz et Romuald Joubé.

Une Présentation spéciale des Actualités mondiales de l'A.C.E. à Bordeaux

été conviés à assister à l'« Apollo » à la projection des premières images filmées de la guerre contre l'U.R.S.S.

M. H. Beller, Directeur des Actualités mondiales A. C. E., et lui-même journaliste, est venu en personne présenter à la Presse ces remarquables documents qui nous montrent des vues saisissantes de l'entrée des troupes allemandes en Russie. A la suite de cette présentation, une réception avait été organisée pour les journalistes au bar de l'« Apollo », en présence de M. Beller et des représentants des Autorités d'occupation.

M. Beller exposa des projets qui sont nombreux et très intéressants : nous avons retenu tout particulièrement son intention de tourner en Aquitaine plusieurs documentaires ainsi que son désir de consacrer dans les actualités une place à notre région, chaque fois qu'une manifestation aura lieu, susceptible d'intéresser l'ensemble du public français.

En quelques mots aimables, M. Lafon, directeur de l'Agence de Bordeaux de l'A.C.E. remercia la Presse de son concours en précisant qu'il serait heureux de recevoir les suggestions de chacun en vue d'améliorer si possible le journal filmé. A ce sujet, M. Lafon nous annonça que les Actualités mondiales de l'A.C.E. sont actuellement projetées dans près de 1.300 salles de la zone occupée et qu'elles sont vues chaque semaine par plus de 11 millions de spectateurs.
G. C.

AVIS AUX RETARDATAIRES

LE TOUT-CINÉMA reçoit :

1° Les ordres de publicité pour quelques jours encore
2° Les souscriptions au prix de 60 fr. jusqu'à la date de parution. De préférence par chèque postal c.c. Paris 340-28.

HATEZ-VOUS D'ÉCRIRE :

LE TOUT-CINÉMA

19, Rue des Petits-Champs, Paris
Téléphone : RIChelieu 85-85

La Société U.T.C. a commencé la réalisation de « L'Appel du Stade » et annonce celle de « La Nuit Fantastique »

C'est le 10 juillet qu'a été commencée la réalisation de *L'Appel du Stade*, dans la région de Biarritz. Ce film, produit sur l'inspiration du Commissariat à l'Éducation Générale et aux Sports, est mis en scène par Marcel Martin, qui a pour opérateur Joulin. Comme son titre l'indique, c'est un film entièrement consacré au sport; toutes les prises de vues auront lieu en extérieurs avec le concours de nombreux athlètes. Cette production de 800 mètres est réalisée, cela va de soi, dans un but de propagande, pour encourager et développer le goût du sport parmi la jeunesse française.

La Société U.T.C. se propose de tourner un peu plus tard, un grand film, *La Nuit fantastique*, d'après un scénario original de Louis Chavance. Cette production, d'un genre nouveau sera une œuvre d'imagination, dans laquelle alterneront l'humour et le fantastique.

LÉON MATHOT MET EN SCÈNE « FROMONT JEUNE ET RISLER AÎNÉ » D'ALPHONSE DAUDET

Aux studios Photosonor, Léon Mathot poursuit à un rythme régulier la réalisation de *Fromont Jeune et Risler Aîné*.

René Pujol, qui a adapté l'œuvre d'Alphonse Daudet avec le plus grand respect pour l'esprit de l'auteur, assiste aux prises de vues que photographie le chef-opérateur Gaveau.

L'interprétation très brillante comprend Mireille Balin, Junie Astor, Francine Bessy, Marcelle Géniat, Marguerite Pierry et, du côté des hommes, Bernard Lancret, Jean Servais, Larquey, Vitray, Génin, Arthur Devère, Carette, Gallet, Tichadel, Escoffier et Servil. Une jeune artiste, Gilberte Joney fera ses débuts dans cette production.

Les Films Sirius vont produire « Le Chemin du Cœur » « Cartacalla » « L'Ange de Minuit » et « Victoire du Printemps »

Société productrice et distributrice, Sirius prépare actuellement un programme comprenant la réalisation de quatre films.

Le Chemin du Cœur, d'après un scénario original d'Edianto, sera réalisé au mois d'août par Léon Mathot. Charles Guyot fera l'adaptation et écrira les dialogues de cette œuvre dramatique, dans laquelle un homme qui vient de sortir de prison sauvera la vie à un enfant sur le point de périr dans un château en flammes. Cet enfant, peu heureux malgré le luxe dont il était entouré, s'attachera à son sauveur et partagera joyeusement son existence.

En août également, commencera la réalisation

Une nouvelle Vedette: « CARLETTINA »



(Photo Minerva)

La petite Hélène Carletti, qui s'appellera désormais à l'écran Carlettina, vient d'être engagée en exclusivité par Les Films Minerva. C'est au metteur en scène du *Diamant noir*, Jean Delannoy, que nous devons la découverte de l'extraordinaire Carlettina qui promet d'être très prochainement une des vedettes françaises les plus importantes. Le succès de *Diamant noir* en est une première preuve.

Carlettina n'a ni l'effronterie, ni le mécanisme de tant d'enfants prodiges que l'on nous a montrés à l'écran. Elle est tout simplement une petite fille formée à la rude école de l'acrobatie, par des parents, gardiens attentifs des mille traditions du cirque.

Jean Delannoy, qui a su conserver à cette petite fille sa spontanéité, sa vivacité, sa fraîcheur enfantine, réalisera prochainement, pour Les Films Minerva, un nouveau film dont Carlettina sera la vedette.

tion de *Cartacalla*, film tiré d'une nouvelle de Jean Toussaint Samat. Le metteur en scène et les interprètes de cette production n'ont pas encore été choisis. L'intrigue se déroulant en Camargue, les autorisations nécessaires ont été demandées pour que *Cartacalla* puisse être tourné en zone non occupée et que les nombreux extérieurs prévus soient réalisés dans le cadre exact qu'a choisi l'auteur pour y faire évoluer les Gitans, héros de son ouvrage.

D'autres sujets de films, *L'Ange de Minuit* et *Victoire du Printemps*, ont obtenu les autorisations de la censure et seront mis en chantier dès que les deux premières productions seront terminées.

"LE DUEL"

premier film réalisé
par Pierre FRESNAY
en exclusivité
à MARIVAUX

Vendredi soir 11 juillet, a eu lieu à la salle Marivaux, la première d'un grand film français inédit, *Le Duel*, production de la Compagnie Industrielle Commerciale Cinématographique, distribuée par Pathé-Consortium.

Adapté par H. G. Clouzot et J. Villard de la pièce bien connue de Henri Lavedan, *Le Duel* est le premier film réalisé par Pierre Fresnay. L'interprétation, particuliè-



Raimu dans son étonnante création
du Père Bolène (Photo Pathé)

rement brillante, réunit les noms de Raimu (le Père Bolène), Yvonne Printemps (Thérèse Jaillon), Pierre Fresnay (l'Abbé Daniel), et Raymond Rouleau (Docteur Morey).

Un public nombreux, ainsi que des personnalités cinématographiques, assistaient à cette première.

Le premier tour de manivelle de "l'Age d'Or"



(Photo Minerva)

MM. René Keller, Président du Conseil d'Administration des Films Minerva, M. Charles Méré, Directeur Artistique de cette société, Jacques Davran, Directeur technique et commercial, Robert Lenglet, Directeur de l'Agence de Paris, accueillent les invités.

LE CINÉMA ITALIEN EN PROGRESSION

Le Dr Sampieri représentera à Paris l'Industrie Cinématographique Italienne

Rome. — Comme nous l'avons annoncé dans le numéro du *Film* du 7 juin, au cours d'une grande réunion qui s'est tenue à Rome, concernant le cinéma, Son Excellence Pavolini, Ministre de la Culture Populaire, a fait d'intéressantes déclarations sur l'organisation et le développement du cinéma italien.

Les statistiques montrent que le public italien fréquente de plus en plus nombreux les salles de projection cinématographiques. C'est ainsi que les recettes totales des cinémas italiens qui, en 1939, étaient de 595 millions de lires avec 359 millions de billets vendus sont montées à 640 millions de lires en 1940 avec 386 millions de billets vendus.

On estime que les recettes atteindront 730 millions de lires en 1941, et cela en dépit de la guerre, de l'obscurcissement nocturne, de la diminution des moyens de transports et des alertes aériennes.

L'exportation des films italiens est également en plein développement : le chiffre des ventes à l'étranger est passé de 12 millions de lires en 1939 à 19 millions en 1940.

Quant à la production, le nombre des films de long métrage tournés en Italie a

Le 30 juin dernier, en présence de nombreuses personnalités de l'Industrie cinématographique et de la Presse, les films Minerva ont donné aux studios des Buttes-Chaumont le premier tour de manivelle de *L'Age d'Or*, comédie dont l'auteur est Charles Méré et le metteur en scène Jean de Limur. La distribution réunit les noms de Elvire Popesco, Alerme, Jean Tissier, Andrée Guize, Denise Bréal, Louis Blanche et Gilbert Gil.

monté régulièrement : 45 en 1938, 80 en 1939 et 84 en 1940. Ce chiffre sera sans doute dépassé en 1941.

Le Ministre a fait remarquer que tous les efforts ont été accomplis, non seulement pour produire un plus grand nombre de films, mais aussi pour en améliorer la qualité. Au cours de la saison 1940-41, les films ayant coûté plus de deux millions de lire n'étaient qu'au nombre de 13. En 1941, ils seront 25.

Parmi les meilleurs films italiens tournés depuis 1939, citons : *L'Assedio Dell'Alcazar*, *Un'Aventura di Salvador Rosa*, *Piccolo Mondo Antico*, *Romantica Aventura*, *Don Pasquale*.

En ce qui concerne l'organisation financière de la production italienne, le Ministre a annoncé que l'E.N.I.C. doublerait son capital et que M. Osio, Directeur général de la Banca del Lavoro avait mis à la disposition du crédit cinématographique 200 millions de lires (soit environ 600 millions de francs au change actuel), ce qui permettra d'envisager une production de 140 films de long métrage en 1942.

Le cinéma italien sera représenté à l'étranger, principalement à Paris et à Berlin, par des délégués du « Consorzio Esportatori Films Italiani » (C.E.F.I.).

A Paris, le délégué de ce Consortium sera le Docteur G. V. Sampieri, journaliste bien connu en Italie et en France, qui s'est toujours occupé avec compétence et intelligence des questions cinématographiques.

M. le D^r Sampieri sera chargé tout spécialement de la coordination des problèmes cinématographiques avec les Autorités allemandes d'Occupation, le Gouvernement français, et la Direction générale de la Cinématographie italienne.

COPY-BOURSE 130, rue Montmartre
TÉL. : GU. 15-11

se charge toujours de la copie
des scénarios et découpages

LIVRAISON RAPIDE

POUR LES DIRECTEURS

Rubrique consacrée
à la vie
de l'Exploitation

NANCY

Les premières chaleurs ont marqué
une diminution des recettes

Nancy. — Si la saison cinématographique 1940-41 a bénéficié d'une arrière saison assez froide, l'arrivée des chaleurs a atteint assez durement les recettes des salles. Néanmoins, le public n'a pas abandonné complètement son spectacle favori et les soirées sont encore très bonnes.

D'ailleurs, les salles de première vision continuent à présenter des films inédits; c'est ainsi que nous venons de voir cinq nouvelles productions allemandes : *Les Rapaces* et *Effeuilons la Marguerite* à l'« Eden », *Retour à la Vie* au « Pathé », *Musique de Rêve* et *Bal Masqué* au « Majestic ».

Il est intéressant de noter que la présence d'une vedette qui a su obtenir la sympathie du public est plus que jamais le meilleur atout d'un programme, et chaque semaine nous en apporte une nouvelle preuve. C'est ainsi que une reprise de *Baigne de Femmes* au « Shéhérazade » a attiré un nombreux public grâce au nom de Zarah Leander.

DANS LES SALLES DE SECONDE VISION

La situation des salles de seconde vision, au cours de cette saison, n'a pas été aussi bonne que celle des salles de première vision.

Il faut signaler le bel effort fourni par M. Pierre Jung au « Caméo » et au « Nan-céac » (notons l'élégance du petit hall de cette salle), de M. Friaise au « Ciné Parc », de M. Salomon à l'« Olympia » (Société des Cinémas de l'Est), de M. Willaume au « Shéhérazade ».

Mme Ford compte rouvrir l'« Ambigu » vers le milieu d'août.

M. J. K.

MARSEILLE

L'APPLICATION DU STATUT DU CINÉMA
N'A PAS APPORTÉ DE MODIFICATIONS PROFONDES
A LA VIE DE L'EXPLOITATION

Les recettes se maintiennent. — Des films inédits

Marseille. — L'exploitation cinématographique dans les salles du centre de la ville a bénéficié jusqu'à ce jour d'un engouement exceptionnel, malgré la saison avancée : elle fut favorisée jusqu'à ces dernières semaines par un temps pluvieux. Le manque d'autres distractions n'est pas non plus étranger à ce succès.

L'application depuis le 2 avril du Statut du Cinéma supprimant le double programme, n'a eu aucun effet sur le public. Seul, le changement d'heure a apporté quelque perturbation qui s'est traduite par une diminution des recettes.

La question du prix des places est actuellement à l'étude par les représentants du C.O.I.C.; la Commission des Prix est d'ailleurs intervenue à ce sujet.

Une récente décision préfectorale interdit aux spectateurs de rester debout et de fumer dans les salles. Cette dernière mesure, déjà appliquée dans d'autres villes de la zone non occupée a été accueillie avec résignation par les fumeurs, avec indifférence par les autres. Les fumeurs y ont vu d'ailleurs une occasion d'économiser un tabac devenu presque introuvable. En définitive, l'interdiction de fumer dans les salles de spectacles n'aura vraisemblablement aucune influence sur les recettes.

La distribution éprouve de nombreuses difficultés en ce qui concerne les premières parties, car celles-ci ayant été réduites au

métrage voulu deviennent maintenant inutilisables par suite des dernières décisions.

Quant à la transformation de la location des films contractés au forfait en location au pourcentage, la Commission d'Arbitrage et de Conciliation se montre assez libérale : elle se base sur un taux de 15 % pour le grand film, et de 5 à 10 % pour le film de première partie.

Différentes mesures ont été prises par le C.O.I.C. relatives à la correspondance avec la zone occupée, la location au forfait pour les films de moins de 600 mètres, l'autorisation d'acquiescer ou de vendre une salle, l'obtention de la carte professionnelle, la suppression des billets de faveur, la publicité, et l'envoi des bordereaux de recettes au C.O.I.C.

Plusieurs films inédits viennent d'être projetés à Marseille : le « Pathé-Palace » a donné la première d'un nouveau film français, *L'Étrange Suzy* avec Suzy Prim, Albert Préjean, Claude Dauphin et Marguerite Moreno, tandis que le « tandem » « Rex-Studio » projetait *Campement 13*.

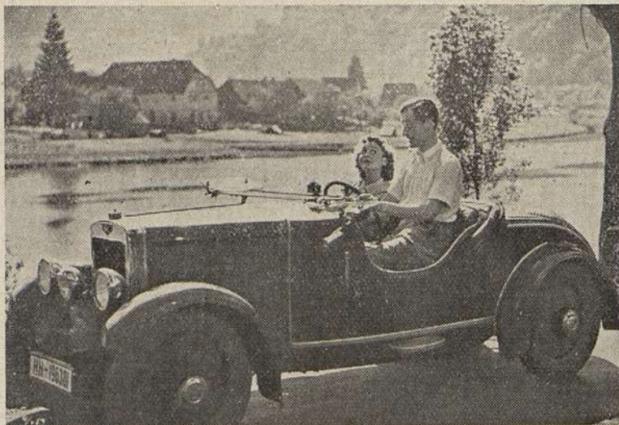
Parmi les derniers films projetés à Marseille, il faut signaler la sortie de cinq grandes productions Tobis qui viennent de passer sur 8 écrans de première vision de Marseille.

C'est ainsi que du 12 au 18 juin le « Pathé Palace » a donné cette charmante comédie avec Jenny Jugo *Un Amour en l'Air*. Du 19 au 25 juin l'« Odéon » et le « Majestic »

« AU GRE DU VENT » EN EXCLUSIVITE AU COLISEE

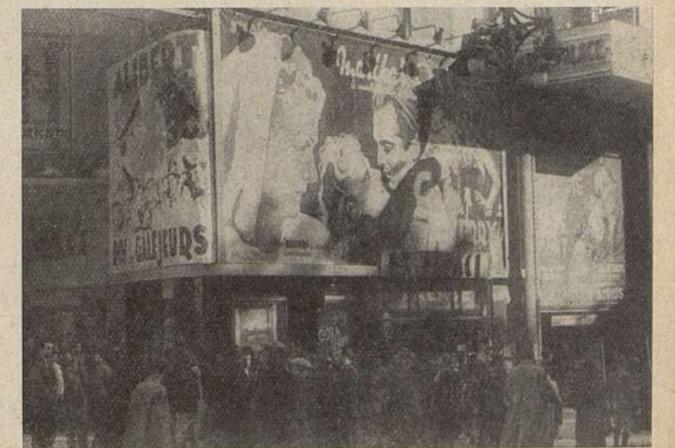
Depuis le 2 juillet, l'A.C.E. présente en exclusivité, au Colisée, une charmante production de la Terra, *Au Gré du Vent*, interprétée par Hannelore Schroth, et Rolf von Mœbius. Voici une des belles scènes d'extérieurs de ce film.

(Photo A.C.E.)



L'émouvant film de Christian-Jaque, *L'Enfer des Anges*, a été l'un des meilleurs succès de la saison au « Gaumont-Palace » de Toulouse, où il a tenu l'affiche deux semaines.

(Photo Discina)



A Marseille, comme à Paris, *Cora Terry* a remporté un très grand succès. Voici la façade du « Studio-Rex » où ce film a été projeté.

(Photo A.C.E.)

ont projeté en « tandem » le grand film interprété par Emil Jannings et Werner Krauss *La Lutte héroïque*.

Du 26 juin au 2 juillet, le tandem « Rialto-Club » a donné cet émouvant drame du cirque *Les Trois Codonas*. Tandis que pendant la même semaine le « Pathé Palace » projetait *Retour à la Vie*.

Venant après *Le Juif Süß*, qui a continué sa carrière au « tandem » « Club-Rialto », un autre film de l'A.C.E. a connu également un beau succès à Marseille : *Pages Immortelles*.

Un troisième film de l'A.C.E., *Cora Terry*, a obtenu un excellent rendement au « tandem » « Rex-Studio » où il a totalisé 220.000 francs.

Un important lancement avait été fait pour ces deux films : des portraits en couleurs de Marika Röck inondèrent la Canebière, tandis que le journal *Le Phare de Marseille*, diffusait une édition spéciale pour *Pages immortelles*, et sur les deux vedettes Zarah Leander et Marika Röck.

LES RECETTES DE MAI

On trouvera ci-dessous le classement des meilleures recettes hebdomadaires des salles de Marseille pendant le mois de mai. Le record a été battu par la seconde semaine du *Juif Süß* au « Pathé-Palace », suivi par *L'Homme de Nulle Part* (Pathé-Palace), *L'Autre* (Rex) et *Toute une Vie* (Pathé-Palace).

	francs
1. <i>Le Juif Süß</i> (Pathé-Palace) (2 ^e semaine)	199.329
2. <i>L'Homme de Nulle Part</i> (Pathé-Palace)	174.311
3. <i>L'Autre et Les Ecumeurs du Far-West</i> (Rex)	163.720
4. <i>Toute une Vie</i> (Pathé-Palace)	156.829
5. <i>Un Chapeau de Paille d'Italie</i> (Majestic)	136.405
6. <i>Cora Terry</i> (Rex)	127.682
7. <i>L'Autre et Les Ecumeurs du Far West</i> (Studio « en tandem » avec le Rex)	113.612
8. <i>André Hardy s'enflamme</i> (Majestic)	113.375
9. <i>Le Danube bleu</i> (reprise) (Pathé-Palace)	112.721
10. <i>Lune de Miel à Bali</i> (Rex)	110.228
11. <i>Lune de Miel à Bali</i> (Studio) (en « tandem » au Rex et au Studio)	100.295
12. <i>Le Monde est merveilleux</i> (Rialto)	100.294
13. <i>L'Étrange Sursis</i> (Majestic)	97.871
14. <i>Cora Terry</i> (Studio)	94.912
15. <i>Altitude 3.200</i> (reprise) (Majestic)	91.173
16. <i>Brazza</i> (Rex)	80.462

On voit que le *Juif Süß* a établi l'une des plus grosses recettes de la saison à Marseille, en réalisant en deux semaines le chiffre exceptionnel de 437.000 francs. Ce résultat n'a été battu que par celui de *La Fille du Puits* qui, au moment des Fêtes de Noël et du Jour de l'An a totalisé au même « Pathé-Palace » le chiffre vraiment record de 319.293 francs pour la première et s'est ensuite maintenu pendant quatre semaines à une moyenne de 200.000 francs environ.

E. T.

Réouverture de "l'Empire" du Havre avec "Bel Ami"

Le Havre. — C'est avec grand plaisir que le public havrais a accueilli la réouverture de l'« Empire » qui, depuis un an, était « Soldatenkino ».

Cette salle de 1.200 places, située en plein centre du Havre, 15 bis, place Gambetta, est un établissement fort moderne qui appartient à la Société des Cinémas de l'Est. Sa réouverture a eu lieu le 19 juin, devant un public enthousiaste, avec le grand film de Tobis, *Bel Ami*, dont la carrière brillante se continue depuis.



(Photo Tobis).

La réouverture de l'« Empire » et la projection de *Bel Ami* ont été accompagnés d'un excellent lancement publicitaire effectué par M. P. Tarrapon qui a la direction de cette salle, ainsi que de celle de l'« Alhambra », cinéma de seconde vision, appartenant également à la Société des Cinémas de l'Est.

C'est le « Select-Pathé », qui a remplacé l'« Empire » comme Soldatenkino.

MATÉRIEL - MÉCANIQUE - RÉPARATION

E. STENGEL

11 & 13, Rue Faubg Saint-Martin - PARIS (X^e)

Tél.: BOT. 19-26 Métro: Strasbourg-St-Denis

CHARBONS "Lorraine" SIEMENS

MIROIRS - OBJECTIFS

Pièces de Rechange Gaumont SEG, Pathé, etc...

Tambours dentés

LAMPES d'excitation — de projection
d'amplis — de secours

Revendeur officiel des distributeurs de billets

"ROTATICKETS"

BORDEAUX

APRÈS AVOIR PROJETÉ
PENDANT TROIS SEMAINES
"LE JUIF SÜSS"
L'APOLLO DONNE MAINTENANT
"UNE FEMME SANS PASSÉ"

"LE DERNIER TOURNANT", "BAL MASQUÉ"
ET "L'OR DANS LA MONTAGNE"
A L'OLYMPIA

Bordeaux. — La succès du *Juif Süß* à l'« Apollo » de Bordeaux a été considérable, surtout si l'on considère que ce film a débuté au mois de juillet au cours d'une période de très fortes chaleurs. L'intelligent lancement réalisé a été un des facteurs de réussite de cette production qui a tenu trois semaines l'écran de l'« Apollo », où il vient d'être remplacé par le film Tobis, *Une Femme sans Passé*.

Au cours de cette quinzaine, l'« Olympia » nous a présenté d'abord une reprise du *Dernier Tournant* avec Fernand Gravey, film qui a fait une très bonne semaine, puis, en première vision, une agréable comédie de l'A.C.E., *Bal masqué* avec la nouvelle vedette allemande Ilse Werner. Cette salle donne actuellement *L'Or dans la Montagne* avec J.-L. Barrault.

Les salles de seconde vision et de quartier ont programmé au cours de ces deux dernières semaines de bonnes productions françaises et allemandes. Parmi celles-ci, citons : *Tovaritch*, *La Fille au Vautour*, *La Goualeuse*, *La Bandéra*, *La Route enchantée*, *Une Cause sensationnelle*, *Les Lumières de Paris*, *Le Courrier de Lyon*, *Angèle*, *Magda*, *Le Maître de Poste*, *La Lutte héroïque*, *Le Récif de Corail*, *L'Héritier des Mondésir*, *Minuit Place Pigalle*, etc...

A L'AGENCE DE « PARIS-CINEMA-LOCATION »

L'Agence de Bordeaux de Paris-Cinéma-Location, que dirige M. Marc Blanchet, a été transférée depuis fin juin, 84, rue de l'Abbé-de-l'Épée, à Bordeaux. Téléphone : 32-06.

A cette occasion, signalons que cette agence distribue à Bordeaux un ensemble de 15 films français tournés après 1937 parmi lesquels : *La Tradition de Minuit*, *Le Qui des Brumes*, *Sans Lendemain*, *J'étais une Aventurière*. Au cours de la saison prochaine, Paris-Cinéma-Location distribuera une grande production de Roger Richebé : *Madame Sans-Gêne* avec Arletty ainsi qu'un curieux film de marionnettes : *Le Roman de Renard*.

victoria

Electric

Fondée en 1928

5, Rue Laffitte - PARIS - 8^e

Laborde 15-05

Métro Villiers

Lecteurs de son, Cellules, Lampes phoniques, Pré-amplis, Ampli, Haut-Parleur, Tube optique, etc...
Lanterne à arc, Micros, Bobines enrouleuses, etc...
Réparation — Mécanique — Projecteurs

Tout ce qui concerne le matériel et les accessoires cinématographiques



EMM. GAILLARD

TOBIS

présente

L'EXQUISE FÉMINITÉ

DE

LIL DAGOVER

DESTIN DE

FEMME

l'aventure ou le bonheur ?

un grand sujet !

une musique inoubliable

Une Production EUPHONO

avec

Peter Petersen

Albrecht Schoenhals

Maria Koppenhöfer - Hilde Körber
E.v. Winterstein - dem kleinen Peter Dann
Fritz Staudte - Marieluise Claudius

Realisation de FRITZ KIRCHHOFF



C.I.P.L.A.

101, Rue de Prony - PARIS (17^e)

Carnot 60-36

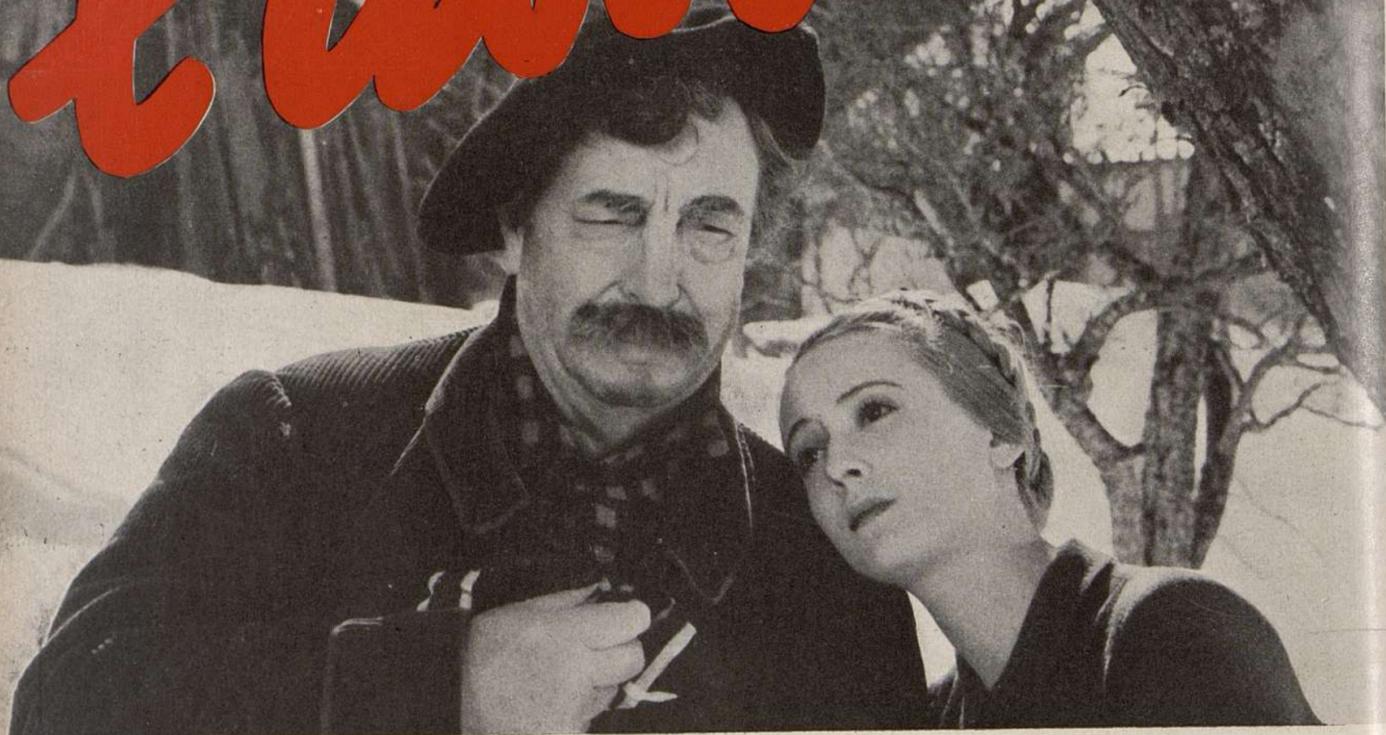
vous présente son
Régulateur d'arc CIPLARC

Excessivement robuste
Entretien absolument nul
Montage extrêmement facile



VOICI LES PREMIÈRES PHOTOS DE

L'Assassin



L'étonnante composition d'Harry Baur



Cornusse (Harry Baur) va-t-il être inculpé d'assassinat ?



Les « enfants » du Père Noël

at

DU PÈRE NOËL



Le Baron (Raymond Rouleau) et Cendrillon (Renée Faure)



Brochard, Perez, Harry Baur et Fernand Ledoux



L'instituteur (Le Vigan) éveillera-t-il Catherine (Renée Faure) à l'amour ?



Le Père Noël (Harry Baur)

"L'ASSASSINAT DU PÈRE NOËL" est terminé. Christian-Jaque a apporté tous ses soins à raconter le magnifique roman de Pierre Véry. Il l'a fait avec cette délicatesse de touche, cet art raffiné, ce sens du détail et de l'émotion qui le caractérisent.

C'est Tobis qui présentera prochainement cette grande production Continental-Films. Son protagoniste est Harry Baur dont c'est là, incontestablement, la création la plus marquante. Il est entouré de Renée Faure, Raymond Rouleau, Fernand Ledoux, Robert Le Vigan, Jean Brochard, Jean Parédès, Marie-Hélène Dasté, etc.

ATELIER
DEROUET

TABLEAU DE TRAVAIL DES STUDIOS

Les Films que l'on tourne Nouveaux Films commencés

BILLANCOURT

CAPRICES
Réal. : Léo Joannon.
Genre : Comédie.
Int. : Danielle Darrieux; Mlle Catriens, Albert Préjean, Jean Parédès, Pasquali, Devère, Jean Brochard, Florencie, Lemontier, Jean Gobet, Pérez, Gabriello, Coquelin, Germaine Reuver, Paroli et Colette Régis.
Travail : 3^e semaine.
Commencé le : 30 juin.
Prod. : Continental Films.
Les prises de vues se déroulent normalement selon le plan établi.

BUTTES-CHAUMONT

L'AGE D'OR
Réal. : Jean de Limur.
Genre : Comédie d'aventures.
Int. : Elvire Popesco, Alerme, Andrée Guise, Jean Tissier, Clément Duhour, Marnay, Louis Blanche, Denise Bréal, Gilbert Gil.
Travail : 3^e semaine.
Commencé le : 30 juin.
Décors en cours : Salon et antichambre Dubélaire; la Foire; Garden-Palace (maison de jeu); bijouterie; studio de Vera (Popesco).
Prod. : Films Minerva.
Des extérieurs ont été tournés à la foire du Trône et un coin de la foire a été reconstitué sur le terrain du studio avec ses baraquements, ses tirs et ses loteries.

JOINVILLE-PATHÉ

NOUS LES GOSSES
Prod. : Pathé-Cinéma.
Commencé le : 8 juillet.
(Voir fiche technique).

SAINT-MAURICE

LE VALET MAITRE
Prod. : S. P. C.
Commencera le : 24 juillet.
(Voir fiche technique).

FILMS TERMINÉS AU MONTAGE

1. LE DERNIER DES SIX (Continental-A.C.E.)
2. L'ASSASSINAT DU PERE NOEL (Continental-Tobis).
3. PREMIER RENDEZ-VOUS (Continental-A.C.E.)
4. LE CLUB DES SOUPIRANTS (Continental-A.C.E.)
5. PECHES DE JEUNESSE (Continental-A.C.E.)
6. MADAME SANS-GENE (Films Roger Richebé).
7. ROMANCE DE PARIS (Pathé-Cinéma)

PHOTOSONOR

FROMONT JEUNE ET RISLER AINE
Réal. : Léon Mathot.
Genre : Comédie dramatique.
Int. : Mireille Balin, Francine Bessy, Marcelle Génat, Junie Astor, Marguerite Pierry, Vitray, Gallet, Bernard Lancret, Génin, Jean Servais, Escoffier, Arthur Devère, Larquey, Servil, Carette, Tichadel et Gilbert Joney.
Travail : 6^e semaine.
Commencé le 10 juin.
Prod. : U.F.P.C.

Après plusieurs journées passées en extérieurs, Léon Mathot tourne les dernières scènes de ce film qui sera terminé dans quelques jours.

On monte les décors de **CHEQUE AU PORTEUR** que Jean Boyer doit commencer le 21 juillet pour la Société S.U.F. (Fiche technique dans le prochain numéro).

EN EXTÉRIEURS

PREMIER BAL
Réal. : Christian-Jaque.
Genre : Comédie dramatique.
Interprètes : Marie Déa, Gaby Sylvia, Gabrielle Fontan, Raymond Rouleau, Fernand Ledoux, François Périé et Brochard.
Travail : 6^e semaine.
Prod. : Discina.

Le film se termine par des extérieurs tournés dans la région de Saint-Jean-de-Luz.

APPEL DU STADE
Prod. : U. T. C.
Commencé le : 10 juillet à Bordeaux.
(Voir fiche technique).



Charles Trenet et Jacqueline Porel dans *Romance de Paris*, dont Jean Boyer vient de terminer les prises de vues. (Photo Pathé)

Le Valet Maitre

Production : S.P.C.
Distribution : C.P.L.F.

Genre : Comédie gaie.
Auteurs : Pièce de Paul Armand et Léopold Marchand.
Adaptation : Albert Guyot.
Dialogues : Léopold Marchand.

Assistante : Jeanne Elievent.
Chef-opérat. : Géo Leclerc.
Opérateurs : Marius Raïchi, Roger Duculot, Jacques Natteau.

Décor : Quignon.
Régie génér. : Le Brument.
Studios : Saint-Maurice.
Enregistrement : W. E.
Script-Girl : Monique de Gastyne.

Maquilleur : Denis Ducas.
Interprètes : Elvire Popesco (Antonia), Marguerite Deval (Ninon Ravier de l'Orne), Henri Garat (Gustave Lorillon), Roger Karl (Ravier de l'Orne), Georges Mauloy (Comte des Bossons), René Génin (Foucard).

Dir. de prod. : Tommy Bourdelle.
Epoque : Moderne.
Cadres : Les cercles parisiens et la société parisienne.

Sujet : Les aventures d'un maître d'hôtel qui, grâce à sa science du bridge, obtient la confiance de sa maîtresse et devient une célébrité du bridge.
Commencé le : 24 juillet.

Nous, les Gosses

Production : PATHE-CINEMA
Distribution : PATHE-CONSORTIUM

Genre : Comédie.
Réalisation : Louis Daquin.
Scénario original : Gaston Modot et Hilero.

Dialogues : Marcel Aymé.
Musique : Marius François-Gaillard.

Interprétation : Louise Carletti, Gilbert Gil, André Brunot de la Comédie-Française, Pierre Larquey, Germaine Kerjean, Jeanne Pérez, Gildès, Martial Rebe, Marcel Perez, Coedel et les Gosses.

Dir. de prod. : Jean Faurez.
Décors : Aguetland.
Chef-opér. : Jean Bachelet.
2^e Opérat. : Pierre Levent.
Régie générale : Sabas.

Script-Girl : Andrée Feix.
Photogr. : Christian Jandez.
Ing. du son : Carrouel.
Studios : Pathé-Joinville.
Enregistrement : R.C.A.

Epoque : Moderne.
Cadre : Une école.
Sujet : Suite d'aventures se déroulant dans l'atmosphère pittoresque d'une école de province.

Le premier tour de manivelle a été donné le 10 juillet aux studios Pathé de Joinville.

Appel du Stade

Production : U.T.C.
sous les auspices du Commissariat Général aux Sports.

Genre : Film sportif.
Réalisateur : Marcel Martin.
Adaptation et dialogues : Jean-Georges Auriol.

Chef-opérateur : L. Joulin.
Opérateur : Henri Tiquet.
Administrateur de la production : Guillaume Radot.
Musique : Marius-François Gaillard.

Régie : Georges Testard.
Montage : Yvonne Martin.
Script-girl : Simone Chavandre.

Ing. du son : Hawadier.
Son : Tobis Klangfilm.
Photographe : R. Voinquel.
Interprètes : R. P. David, Professeur à l'E. N., Bergeron, Génin, Odile Pascal (rôles anecdotiques, l'Equipe Spéciale des Pompiers de Paris, Sélection d'athlètes, etc...).

Sujet : Exposé de la nouvelle doctrine d'éducation physique.
Commencé : le 10 juillet en extérieurs à Bordeaux et Biarritz.

Conception moderne de l'Art Cinématographique ⁽¹⁾

par le Ministerialrat Dr. Fritz HIPPLER

II. CHOISIR LES SUJETS AVEC SOIN ET METHODE

Lorsque l'on passe à l'examen des problèmes fondamentaux de la cinématographie actuelle, on constate que le premier de tous est celui du choix « à longue vue » du sujet. Il faut tout de suite déplorer que dans ce domaine, comme dans tous les autres, on ne travaille pas « à longue vue ».

Depuis des dizaines d'années, la production cinématographique vit au jour le jour, et elle semble presque avoir élevé cette manière de vivre à la hauteur d'un système dont elle ne déroge pas et auquel elle tient opiniâtement. Il est énervant, il est déprimant de constater avec quelle hâte on s'attaque habituellement à la réalisation d'un film ou à la « préparation » annuelle des nouvelles productions.

C'est comme si quelqu'un s'habillait en route pour se rendre au bal et s'il arrivait en pleine fête avec des vêtements jamais essayés et enfilés à la diable... Certains de ces vêtements, c'est sûr, produiraient un effet déplorable. Est-il trop audacieux de demander que l'on s'habille complètement et que l'on essaye ses vêtements neufs avant d'aller au bal?

Comment, jusqu'ici, on choisissait les sujets

De même que les préparatifs d'un film commençaient jusqu'ici « à la dernière minute », de même c'est à la dernière minute et au petit bonheur qu'étaient choisis les sujets. Le hasard, ici, était maître. Le directeur de production, le cinéaste ou la vedette trouvaient dans un livre quelconque, ou dans une pièce, ou dans un fait quelconque de la vie réelle, un thème qui les intéressait ou les « enthousiasmait » pour des raisons souvent tout à fait personnelles. Il n'en fallait pas plus pour que ce sujet fût porté à l'écran. Est-ce qu'une armée a le droit de se lancer dans le désert en se fiant à la seule inspiration de son chef et sans songer au ravitaillement, aux renforts, etc...?

Tout cela, les gens du métier le savent d'ailleurs bien. Et ils aiment à le répéter eux-mêmes, en affirmant que c'est là leur point de vue depuis des dizaines d'années. On se gêne presque de redire ces choses-là, comme on se gênerait de raconter une anecdote à des gens qui la connaissent bien et qui seraient eux-mêmes en mesure de la raconter. Et pourtant, il faut les redire. Il faut dire que ce choix hâtif et arbitraire du sujet « à la dernière minute » et au « petit bonheur », a des répercussions déplorables sur la distribution des rôles, sur la mise en route du travail, sur la construction des décors, etc...

Au rebours de la littérature, de la musique ou de peinture, le cinéma exige une préparation minutieuse, le maximum d'organisation et de technique. Et cela vaut aussi bien pour le choix du sujet que pour son exécution.

Avoir un plan.

Il faut reconnaître, une fois pour toutes, que la production de tous les temps et de tous les pays comportera une importante

portion de films d'« agrément », gais ou sérieux. Le choix de leurs sujets ne s'enchaînera que difficilement dans un système déterminé. Soit dit en passant, là aussi on pourrait procéder — tout en s'inspirant de la littérature, du théâtre, de la presse et, à l'occasion, d'expériences personnelles — d'une manière plus cohérente, plus consciente et plus adaptée aux lois propres du cinéma. Il s'agirait de n'emprunter à la littérature, au théâtre, à la presse, etc., que les éléments d'un film et de les traiter ensuite selon les règles spécifiques du septième art. En aucune circonstance, le but d'un film ne peut consister à nous communiquer — ou à imiter — l'« esprit » d'un auteur. Nous serions bien avancés de « sentir » cet esprit, tout en ne prenant aucun plaisir au film! Celui qui connaît les difficultés de l'auteur de la « Grundstory » sait d'ailleurs que les éléments fournis par un autre art — littérature ou théâtre — sont toujours les bien venus. Il ne s'agit que de les adapter...

Cette parenthèse close (et que l'on considère aussi les développements ci-dessus comme une invitation à une certaine méthode), il faut en venir aux films d'art importants, à ceux qui déterminent le véritable profil de la production allemande. L'ensemble des films allemands pendant une année — ainsi que l'ensemble des productions annuelles — doit dérouler un tableau aussi complet que possible de la vie allemande dans le présent et dans le passé. Pour atteindre ce but, il faut renoncer à la hâte — qui risque de créer des « sujets à répétition » — et aux solutions de fortune.

Il faut notamment :

- 1^o Augmenter considérablement le nombre des auteurs de films capables et les utiliser à bon escient;
- 2^o Elargir avec audace le cercle des sujets traités.

La première condition peut être remplie, dans une certaine mesure, même pendant la guerre actuelle, et les cours d'auteurs créés par le Ministère de la Propagande dans le cadre des firmes dépendant de l'Etat — cours qui ont obtenu un vif succès — le prouvent avec abondance.

Quant à l'utilisation des auteurs, elle doit s'inspirer de leurs capacités spécifiques. L'un est plus doué pour le dialogue, l'autre pour les images, le troisième pour le découpage... Il s'agit de mettre un homme approprié à chaque place...

Pour une « Encyclopédie du film »

La seconde condition peut, dès maintenant, être menée à bien, aisément ou, tout au moins, on peut en préparer la réalisation. La proposition, évidemment, est plus facile à formuler qu'à traduire en actes... Mais pourquoi, à côté de la préparation de la production courante, ne créerait-on pas une sorte d'« Encyclopédie du film »? Celle-ci pourrait être l'œuvre commune des firmes dépendant de l'Etat et des firmes libres travaillant sous la direction d'un chef de production. Cette « Encyclopédie du film » mettrait sous les yeux des auteurs toutes les grandes figures du passé pouvant devenir



Christina Söderbaum et Raymond Schelcher dans *Cœur immortel*, un film de Veit Harlan, le metteur en scène du *Juif Süss*, que Tobis présentera la saison prochaine. (Photo Tobis)

des héros de films et tous les grands événements de l'histoire susceptibles d'être filmés. Elle attirerait leur attention sur des situations qui n'avaient pas été utilisées jusqu'ici, sur des milieux que la camera n'avait pas encore exploré. Elle serait le guide de l'auteur de film à la recherche de nouveaux thèmes grands et nobles.

L'utilisation des matériaux assemblés.

De cette manière, on arriverait en peu de temps à constituer un registre de noms, de « mots-clés », d'éléments et de concepts dont l'utilisation totale, partielle ou combinée serait :

- a) à utiliser immédiatement ou
- b) à mettre, tout au moins, en discussion. Dans le cas a, une firme cinématographique manifesterait son intérêt pour un sujet donné et l'incorporerait, par la suite, dans son plan de production, ce qui permettrait que le traitement de ce sujet soit préparé avec soin, minutie et méthode.

Dans le cas b, il s'agirait d'ouvrir une enquête supplémentaire qui concluerait, soit au rejet total du sujet, soit à son utilisation sous certaines conditions.

Un travail de cette envergure ne saurait être mené à bien par les seuls gens du cinéma, même si les firmes productrices lui consacraient leur « meilleures têtes ». Il s'agirait, dans chaque cas particulier, de faire appel aux plus grandes compétences. Il s'agirait de penser aux variantes possibles de chaque cas particulier. Des biographies telles que celle de Frédéric-le-Grand, de Richard Wagner, ou de Bismarck, par exemple, permettent des développements les plus variés.

Ce travail de création d'une « Encyclopédie du film » et, partant, d'établissements d'un plan de production pour de nombreuses années, pourrait déterminer à l'avance le visage d'au moins 50 % de l'activité cinématographique allemande, à condition d'être réalisé sérieusement.

Il permettrait une préparation tranquille et consciencieuse, une préparation « à longue vue », de chaque film. (Je me réjouis de remarquer que certaines firmes se sont déjà engagées avec succès dans cette voie.) (à suivre)

(1) Voir *Le Film* du 21 juin 1941.

LES NOUVEAUX FILMS

(G) : Films visibles par tous.
(A) : Pour adultes seulement.

Le Duel
Comédie dramatique (A)
avec
Yvonne Printemps, Raimu,
Pierre Fresnay
Raymond Rouleau
PATHE-CONSORT. 85 min.

Origine : Française.
Prod. : C.I.C.C.
Réalisation : Pierre Fresnay.
Auteur : D'après la pièce de
Henri Lavedan.
Adapt. et Dialogues : H.-G.
Clouzot et J. Villand.
Musique : Maurice Yvain.
Chef-opérateur : Christian
Matras.
Interprètes : Yvonne Prin-
temps (Thérèse Jaillon), Rai-
mu (Le Père Béléne), Pierre
Fresnay (l'Abbé Daniel), Ray-
mond Rouleau (Docteur Mo-
rey), Tony Carrellet (Jaillon),
François Périer (François).
Décors : Jean Bijon.
Studios : St-Maurice et Billan-
court.
Enregistrement : W. E.
Sortie en exclusivité : Paris,
11 juillet 1941 à Marivaux.

Ce puissant sujet dramati-
que, adapté de la célèbre
pièce d'Henri Lavedan et
transposé avec beaucoup
d'habileté sur le plan moder-
ne, a permis à Pierre Fres-
nay de faire, pour ses débuts
dans la mise en scène, un film
extrêmement prenant et inté-
ressant, d'un beau style ciné-
matographique, et qui accro-
che de bout en bout le public.
L'interprétation est de tout
premier ordre avec Pierre
Fresnay dans le rôle de l'Abbé
Daniel, Raymond Rouleau
dans celui du chirurgien,
Yvonne Printemps, épouse et
femme tourmentée, et enfin
Raimu qui, dans le person-
nage du vieux missionnaire a
montré une fois de plus qu'il
savait jouer les rôles les plus
divers et cela avec toujours
autant de vie, de bonne hu-
meur et de sincérité.

Thérèse, mariée au célèbre
aviateur Jaillon, ne peut admet-
tre que son mari la quitte le soir
de Noël pour se lancer à la con-
quête d'un record de distance.
Elle a été jusqu'à souhaiter la
mort de son mari : celui-ci a eu
un accident au même moment.
Désespérée, elle se réfugie dans
une église et se confesse à l'Ab-
bé Daniel d'avoir désiré la mort
de son mari.

Jaillon, soigné par le chirur-
gien Morey, est bientôt remis et
veut partir à nouveau.

Morey, ami de la maison, est
tombé amoureux de Thérèse ;
celle-ci, lasse de l'indifférence
de son mari qui fait passer son
métier avant elle, se met à ai-
mer le chirurgien. Jaillon est
parti pour un grand raid. Thé-
rèse est prête à se donner à Mo-
rey, mais se rend auparavant

La Joie d'être Père
Comédie gaie doublée (G)
avec Heinz Rühmann
et Carola Höhn
A.C.E. 78 min.

Origine : Allemande.
Production : Ciné - Allianz
(D. F. E.).
Réalisation : Kurt Hoffmann.
Scénario : Thea von Harbou.
Interprètes : Heinz Rühmann
(Pierre Ohlsen), Carola Höhn,
(Catherine Gebhardt), Albert
Florath (Louis Ohlsen), Wal-
ter Schuller (Hanschen), Han-
si Arnstaedt (Mme Koch).
Sortie en exclusivité : Paris,
4 juillet 41 au Max-Linder.

Cette amusante comédie,
très bien jouée par l'excel-
lent acteur comique Heinz
Rühmann et le petit Walter
Schuller nous présente une
intrigue enrichie de quipro-
quos inattendus et de situa-
tions fantaisistes. Un jeun-
e noceur trouve dans son
lit, en rentrant chez lui, à
l'aube, un petit garçon de
cinq ans. Tel est le point de
départ de ce film fort dis-
trayant où nous trouvons égale-
ment des sentiments huma-
ins et sérieux.

Pierre Ohlsen est dissipé et
ne pense qu'au plaisir avec ses
compagnons habituels de fêtes
et leurs jolies compagnes. Un
jour, rentrant chez lui à l'aube,
il trouve un enfant couché dans
son lit ; une lettre explique que
l'enfant est son fils, qu'il a cinq
ans, et que la mère le confie,
à partir de ce jour, à son père.

Pierre tombe des nues. Il se
lance à la recherche de cette
femme, à la fois pour rendre
une mère au petit Hans et se
donner à lui-même une épouse.

Celle-ci, Catherine, ne les
perd pas de vue : elle réussit à
se faire engager comme nurse
auprès de l'enfant, qu'elle con-
tinue ainsi à soigner, tout en
faisant, de cette façon très dis-
crète, et avec la complicité du
vieux M. Ohlsen, la conquête de
Pierre.

se confesser à l'Abbé Daniel qui
lui fait promettre de ne plus
revoir Morey.

L'Abbé Daniel est le frère de
Morey : il se rend compte que
sa pénitente est celle que son
frère aime. Une lutte s'engage
entre les deux frères.

Jaillon s'est tué au cours de
son raid. Thérèse s'isole en plei-
ne montagne. Maintenant elle est
libre, au strict sens de la loi
chrétienne. Elle voudrait épou-
ser Morey, mais l'Abbé s'insur-
ge. Il veut qu'elle entre au cou-
vent. C'est un vieux mission-
naire, le Père Bolène qui mon-
tre à l'Abbé son erreur ; il l'oblige
comme expiation à unir
lui-même son frère à Thérèse.

Vedettes Folles
Comédie spectaculaire
parlée en allemand (G)
avec 50 vedettes de l'écran
TOBIS 90 min.

Origine : Allemande.
Production : Tobis Filmkunst.
Réalisation : Hans H. Zerlett.
Scénario : Hans H. Zerlett.
Interprètes : E. F. Furbringer
(Hans Holger), La Jana (La
Danseuse), Paal Roschgerg
(Le Danseur), Vera Bergmann
(La Figurante), Fritjof Mjon
(Le Figurant), Carla Rust
(Mathilde Birk), Rudi Godden
(Knutz, le Régisseur), Paul
Verhoeven (Gebauer, son As-
sistant) et Willy Forst, C. L.
Diehl, Gustav Fröhlich, Hein-
rich George, Hilde Hilde-
brand, Jenny Jugo, Theo Lin-
gen, Irène de Meyendorff, Ol-
ga Tschschowa, Louise Ull-
rich.
Sortie en exclusivité : Paris,
10 juillet 41 au Biarritz.

Production à grand specta-
cle avec musique, chanteuses,
danseuses et luxueux tableaux
de music-hall. L'action se
passe dans les studios berlino-
is de la Tobis et nous dévoile
les coulisses du cinéma
allemand. Nous voyons dans
l'intimité les principales ve-
dettes du film allemand, dont
Willy Forst, Irène de Meyen-
dorff, Heinrich George, Jenny
Jugo, etc... Ce film tend à
prouver que le cinéma est un
métier sérieux.

Une jeune provinciale, fêrue
de cinéma, Mathilde, quitte sa
ville natale pour se rendre à
Berlin « faire du cinéma ». En
attendant de devenir grande ve-
dette, la jeune fille doit se con-
tenter de faire de la figuration.
Une camarade, Carla, également
figurante, a un jour la chance
d'être « découverte » par le
grand metteur en scène Hans
Holger. Cette ascension rapide
au rang de vedette se paye pour
Carla par le sacrifice de l'amour
de son fiancé.

Quant à Mathilde, elle épou-
sera simplement un brave élec-
tricien du studio, car un hom-
me qui travaille dans le cinéma
peut, néanmoins, faire le bon-
heur d'une femme.

CARNAVAL ROMAIN
Documentaire musical
FILMS M. PAGNOL 10 min.

Production : Globus Films.
Avec l'orchestre de la Société
du Conservatoire : direction
Ph. Gaubert.
Son : R. C. A.

L'exécution de cette œuvre
célèbre du grand compositeur
français Hector Berlioz a été en-
registrée avec grand soin. La
camera a suivi chaque entrée de

Au gré du Vent
Comédie sentimentale
parlée en allemand (G)
avec Hannelore Schroth
et Rolf Moebius
A.C.E. 80 min.

Origine : Allemande.
Production : Terra.
Réalisation : R. von Norman.
Scénario : Axel Ivers.
Interpr. : Hannelore Schroth
(Anne), Rolf Moebius (Percy),
Walter Steinbeck (Heinrich
Averhoff), Erika von Thell-
mann (Mathilde, sa femme),
Lola Mühel (Edith), Albert
Florath (Le Consul), Claire
Reigbert (Sophie, sa femme).
Sortie en exclusivité : Paris,
3 juillet 41 au Colisée.

Charmante comédie senti-
mentale qui a, avant tout, le
grand mérite de se dérouler
dans de splendides exté-
rieurs : l'action se passe le
long des grandes routes d'Al-
lemagne, et nous voyons dé-
filer de magnifiques paysages
de rivières, de prairies, de
lacs, de forêts, des villes aux
ruines romantiques, notam-
ment à Heideberg, et de pit-
toresques villages. Hannelore
Schroth, que nous vimes déjà
dans *La Jeune Fille au Lilas*,
et Rolf Moebius sont les excel-
lents animateurs de ce film
où l'on respire bon la nature.

Percy rentre d'un long séjour
à l'étranger ; ses parents, ar-
mateurs à Hambourg, ont décidé
de lui faire épouser Anne, la
fille d'un autre armateur. Mais
Percy aurait voulu attendre un
peu, car depuis des années, il ne
connaît plus cette jeune fille.
Celle-ci, d'autre part, veut con-
quérir elle-même son mari.

Elle imagine de faire passer
une petite annonce : « Jeune
fille cherche compagnon pour
voyage en auto » ; Percy prend
rendez-vous, et le voyage à deux
commence... Les parents, aus-
sitôt alertés, se jettent à la pour-
suite des tourtereaux qui dé-
jouent et évitent tous les pièges.
L'affaire se corse, un mo-
ment, d'une accusation de vol
d'auto, et la police s'en mêle.
Mais une explication franche de
Percy avec son futur beau-père
arrangera tout.

thème ou d'instrument. Les Pa-
risiens, familiers des concerts
dominicaux de cet ensemble il-
lustres d'instrumentistes qui
sont tous les virtuoses, recon-
naîtront avec plaisir les princi-
paux « chefs de pupitre » de
l'orchestre de la Société du Con-
servatoire... De tels enregistre-
ments d'orchestre au travail ne
sont pas chose facile, car le su-
jet est, en soi, peu photogéni-
que ; mais les opérateurs de ce
film ont su en tirer le meilleur
parti.

Scandale à Vienne
Comédie musicale
doublée en français (G)
avec
Paul Hörbiger
Lizzi Holzschuh, Gusti Wolf
et
Wolf Albach-Retty
TOBIS 97 min.

Origine : Allemande.
Production : Tobis.
Réalisation : Léopold Hainisch.
Scénario original : Wallner-
Feltz.
Musique : Alois Melichar, d'a-
près l'opérette de Nicolai :
« Les Joyeuses Commères de
Windsor ».

Interprètes : Paul Hörbiger
(Joseph Stourm), Lizzi Holz-
schuh (Rési, sa femme), Gus-
ti Wolf (Mizzi), Gustav Wal-
dau (Comte Sednitzky), Wolf
Albach-Retty (Robert), Ari-
bert Wäscher (Bolochino),
Bruno Hubner (Schögl), Hans
Nielsen (Otto Nicolaï).
Sortie en exclusivité : Paris,
4 juillet 41 au Lord-Byron.

Production musicale à
grand spectacle dont l'ac-
tion se passe à Vienne en
1840 et nous conte comment
il vint à l'idée au compositeur
Nicolai d'écrire son opéra
célèbre : *Les Joyeuses Com-
mères de Windsor*. L'intrigue
se déroule tour à tour dans la
maison d'un tailleur de l'Em-
pereur d'Autriche, dans les
bureaux de la Chancellerie, et
sur la scène et dans les cou-
lisses de l'Opéra de Berlin.

Une idylle charmante, fort
bien jouée par deux jeunes
premiers fort sympathiques,
Gusti Wolf et Wolf Albach-
Retty forme la trame senti-
mentale de cette agréable
comédie.

Un jeune musicien allemand,
Otto Nicolaï, installé à Vienne,
cherche un sujet d'opéra...

Le jeune baron de Weitenegg
a été chargé par son oncle, fonc-
tionnaire important à la Chan-
cellerie, de s'occuper des théâ-
tres. Il fait la connaissance de
la jolie Mizzi, nièce d'un tail-
leur de la Cour. Mizzi veut faire
du théâtre et sa tante Rési l'y
encourage contre le gré de son
mari. Mizzi est éconduite par le
directeur du théâtre Bolochino,
mais Rési attire celui-ci chez
elle, et Bolochino se trouve
plongé dans une aventure assez
ridicule. Nicolaï est mêlé à cette
amusante intrigue en même
temps que son ami Weitenegg :
il s'aperçoit que cette aventure
reproduit exactement la situa-
tion des *Joyeuses Commères de
Windsor*, de Shakespeare.

Les personnages qui viennent
de vivre sous ses yeux cette in-
trigue comique, seront les hé-
ros de son opéra, à commencer
par Bolochino dont les mésa-
ventures sont celles de Falstaff...
Nicolaï connaîtra le succès avec
cet ouvrage, mais ce sera Wei-
tenegg qui épousera Mizzi.

REPERTOIRE ALPHABETIQUE DES NOUVEAUX FILMS DE LONG METRAGE PROJETES A PARIS DU 15 SEPTEMBRE 1940 AU 15 JUILLET 1941

Abréviations : (G) : Films visibles par tous — (A) : Films pour adultes seulement. —
Parl. français : Parlant français. — Doublé : Film doublé. — V. o. : Version originale. —
Com. : Comédie. — Avent. : Aventures. — Dr. : Drame. — Sent. : Sentimental.

TITRE DU FILM	GENRE	DISTRIBUTEUR	Durée de projection en m/m	N° du « FILM » publiant le Compte-rendu
Acrobate (L) (G)	Comédie gaie.	Parl. français.	C.C.F.C.	85 24 mai 41.
Allo Janine! (G)	Com. musicale.	Doublée/v. o.	A.C.E.	85 1 ^{er} déc. 40.
Amour en l'air (Un) (G)	Comédie.	Doublé.	TOBIS	83 12 avril 41
Au Gré du Vent (G)	Com. sentim.	Version orig.	A. C. E.	80 19 juillet 41
Angélica (A)	Drame avent.	Parl. français.	DISCINA	90 12 oct. 40.
Bal masqué (G)	Com. sentim.	Doublé.	A.C.E.	88 29 mars 41.
Bécassine (G)	Com. comique.	Parl. français.	D. P. F.	91 15 janv. 41.
Bel Ami (A)	Com. satirique.	Doublée/v. o.	TOBIS	97 12 avril 41.
Campagne de Pologne (G)	Doc. de guerre.	Comm. français.	TOBIS	71 1 ^{er} nov. 40.
Campement 13 (A)	Drame réaliste.	Parl. français.	U.F.P.C.	80 1 ^{er} janv. 41.
Cause sensationnelle (Une) (G)	Comédie dram.	Doublée/v. o.	A.C.E.	95 1 ^{er} janv. 41.
Ceux du Ciel (G)	Dr. d'aviation.	Parl. français.	GALLIA CINEI	86 15 mars 41.
Chair est faible (La) (A)	Drame sentiim.	Version orig.	A.C.E.	100 24 mai 41.
Chasse à l'Homme (G)	Aventures.	Version orig.	A.C.E.	87 15 déc. 40.
Cinq Millions en quête d'Héritier (A)	Comédie gaie.	Doublé.	TOBIS	91 1 ^{er} mars 41.
Cœur se trompe (Le) (A)	Com. dramat.	Doublé.	TOBIS	92 29 mars 41.
Collier de Chanvre (Le) (A)	Avent. policière.	Parl. français.	SIRIUS	90 1 ^{er} déc. 40.
Congo Express (G)	Aventures.	Doublé.	A.C.E.	85 15 déc. 40.
Cora Terry (G)	Com. dramat.	Doublée/v. o.	A.C.E.	100 12 avril 41.
Courrier d'Asie (G)	Voyage.	Parl. français.	ECLAIR-JOURNAL	87 15 mars 41.
Destin de Femme (A)	Com. dramat.	Doublé.	TOBIS	79 5 juillet 41.
Diamant noir (G)	Com. dramat.	Parl. français.	MINERVA	98 5 juillet 41.
Duel (Le) (A)	Com. dramat.	Parl. français.	PATHE-CONSORT.	85 19 juillet 41
Ecole des Amoureux (L') (A)	Com. sentim.	Doublé.	A.C.E.	80 24 mai 41.
Effeulons la Marguerite (A)	Comédie.	Doublée/v. o.	TOBIS	97 1 ^{er} janv. 41.
Embuscade (L') (A)	Drame.	Parl. français.	CINE-SELECTION	88 29 mars 41.
Empreinte du Dieu (L') (A)	Drame.	Parl. français.	LUX	130 24 mai 41.
Enfer des Anges (L') (A)	Drame.	Parl. français.	DISCINA	87 15 févr. 41.
Espoirs (G)	Drame paysan.	Parl. français.	DE KOSTER	92 12 avril 41.
Etoile de Rio (L') (G)	Com. policière.	Doublée/v. o.	TOBIS	87 15 nov. 40.
Eveil (A)	Com. sentim.	Version orig.	A.C.E.	84 1 ^{er} mars 41.
Femme au Carrefour (La) (A)	Com. dramat.	Doublée.	DISCINA	90 15 déc. 40.
Femme sans Passé (Une) (G)	Com. dramat.	Doublée.	TOBIS	90 7 juin 41.
Fille au Vautour (La) (G)	Drame.	Doublé.	TOBIS	100 1 ^{er} janv. 41.
Fille du Puitsier (La) (G)	Com. dramat.	Parl. français.	PAGNOL	150 26 avril 41.
Folle Etudiante (La) (G)	Comédie.	Doublée/v. o.	A.C.E.	95 1 ^{er} févr. 41.
Fugue de M. Petterson (La) (G)	Comédie.	Doublée/v. o.	TOBIS	90 15 nov. 40.
Grand Elan (Le) (G)	Com. sportive.	Parl. français.	ECLAIR-JOURNAL	84 1 ^{er} janv. 41.
Grande Révolte (La) (G)	Dr. historique.	Doublé.	SIRIUS	79 15 févr. 41.
Grandison le Félon (G)	Com. dramat.	Doublé/v. o.	TOBIS	90 10 mai 41.
Jeune Fille au Lilas (La) (G)	Com. sentim.	Doublé/v. o.	A.C.E.	85 15 nov. 40.
Jeunes Filles d'aujourd'hui (G)	Comédie.	Doublée.	A.C.E.	85 1 ^{er} mars 41.
Joie d'être Père (La) (G)	Comédie gaie.	Doublée.	A. C. E.	78 19 juillet 41
Joyeux Locataires (Les) (G)	Comédie gaie.	Version orig.	TOBIS	90 7 juin 41.
Juif Süß (Le) (A)	Dr. historique.	Doublé/v. o.	A.C.E.	90 1 ^{er} mars 41.
Lutte héroïque (La) (G)	Dr. social.	Doublé/v. o.	TOBIS	115 1 ^{er} déc. 40.
Mains libres (Les) (A)	Com. dramat.	Doublée/v. o.	TOBIS	98 1 ^{er} janv. 41.
Maitre de Poste (Le) (A)	Drame.	Doublé/v. o.	A.C.E.	90 15 nov. 40.
Ménage moderne (A)	Comédie.	Version orig.	A.C.E.	
Mensonges (A)	Com. sentim.	Version orig.	A.C.E.	90 21 juin 41.
Meurtre au Music-Hall (Un) (G)	Dr. policier.	Doublé/v. o.	A.C.E.	90 15 févr. 41.
Michel Ange (G)	Film d'art.	Comm. français.	TOBIS-DEGETO	90 24 mai 41.
Monsieur Hector (G)	Com. comique.	Parl. français.	TOBIS	85 1 ^{er} janv. 41.
Mort qui se porte bien (Le) (A)	Com. policière.	Doublée.	TOBIS	100 21 juin 41.
Moulin-Rouge (A)	Comédie.	Parl. français.	CIN. DE FRANCE	98 15 févr. 41.
Musique de Rêve (G)	Film musical.	Doublé/v. o.	TOBIS	83 29 mars 41.
Nettette (A)	Comédie.	Doublée.	A.C.E.	80 1 ^{er} janv. 41.
Notre-Dame de la Mouise (G)	Drame.	Parl. français.	CINE SELECTION	90 26 avril 41.
Nuit de Décembre (La) (A)	Drame.	Parl. français.	DISCINA	82 15 mars 41.
Nuit décisive (La) (G)	Com. dramat.	Doublée/v. o.	A.C.E.	85 12 oct. 40.
Océan en Feu (L') (G)	Drame avent.	Doublé.	A.C.E.	88 1 ^{er} févr. 41.
Pages immortelles (G)	Dr. musical.	Doublée/v. o.	A.C.E.	85 12 oct. 40.
Paradis des Célibataires (Le) (G)	Comédie gaie.	Doublée/v. o.	A.C.E.	90 15 déc. 40.
Paradis perdu (G)	Com. dramat.	Parl. français.	SEFERT	103 1 ^{er} janv. 41.
Petit Chocolatier (Le) (A)	Vaudeville.	Doublé.	TOBIS	87 29 mars 41.

(suite au verso)

(SUITE DU RÉPERTOIRE)

TITRE DU FILM	GENRE	DISTRIBUTEUR	Durée de projection en minutes	N° du «FILM» publiant le Compte-rendu
Pour le Maillot jaune (G)	Com. sportive.	Parl. français.	C.P.L.F.	91 1 ^{er} nov. 40.
Première (G)	Dr. policier.	Doublé.	DISCINA	80 1 ^{er} mars 41.
Premières Amours (A)	Com. sentim.	Doublée.	A.C.E.	87 1 ^{er} févr. 41.
Quartier Latin (A)	Com. sentim.	Parl. français.	C.F.D.F.	101 1 ^{er} janv. 41.
Rapaces (Les) (G)	Com. dramat.	Doublée.	TOBIS	98 15 févr. 41.
Retour à la Vie (A)	Com. dramat.	Doublée.	TOBIS	103 1 ^{er} févr. 41.
Roman d'un Génie (Le) (Verdi) (G)	Dr. musical.	Doublé.	SEFERT	90 1 ^{er} nov. 41.
Roman d'une Mère (Le) (A)	Drame.	Doublé.	CINE SELECTION	87 5 juillet 41.
Roman de Renard (Le) (G)	Marionn. anim.	Parl. français.	RICHEBE	70 26 avril 41.
Saturnin de Marseille (G)	Com. comique.	Parl. français.	U.F.P.C.	76 1 ^{er} févr. 41.
Scandale à Vienne (G)	Com. musicale.	Doublée.	TOBIS	97 19 juillet 41
Sixième Etage (A)	Com. de mœurs.	Parl. français.	PATHE	90 7 juin 41.
Toute une Vie (A)	Drame sentim.	Doublé/v. o.	TOBIS	98 1 ^{er} mars 41.
Trois Argentins à Montmartre (A)	Com. comique.	Parl. français.	CIN. DE FRANCE	98 1 ^{er} mars 41.
Trois Codonas (Les) (A)	Dr. du cirque.	Doublé/v. o.	TOBIS	108 1 ^{er} nov. 41.
Une Femme comme toi (A)	Comédie.	Doublée.	TOBIS	92 15 mars 41.
Une Mère (A)	Com. dramat.	Doublée.	A.C.E.	102 15 févr. 41.
Vedettes Folles (G)	Comédie.	Vers. originale.	TOBIS	90 19 juillet 41
Volpone (A)	Com. bouffe.	Parl. français.	U.F.P.C.	100 24 mai 41.
Voyage de Noces à trois (G)	Com. sentim.	Doublée/v. o.	A.C.E.	95 7 juin 41

CESSION DE SALLES

■ VARIETES CINEMA à Brignais (Rhône), rue Nationale, vendu par Mme Decœur à Mme Brilléman (19 juin 41).
 ■ CINE à Decines (Isère), 189, av. Jean-Jaurès, vendu par M. Antonin Sotton à M. Maurice Sommet (21 juin 1941).
 ■ FAMILY CINEMA à Sannois (Cher), route de Navers, 15, vendu par M. Bourdeaux à M. Vivier de Lachaussee (21 juin 41).
 ■ GAMBETTA -ETOILE, 105, av. Gambetta à Paris, vendu par les époux Méré à Mme Veuve Jaunez des Mares (1^{er} juillet 41).
 ■ ETOILE CINEMA, 26, rue des Augustins, à Lille (Nord), vendu par M. Delbecq à M. Meunier (5 juillet 41).
 ■ CINEMA, 128, Grande-rue à Draveil (Seine-et-Oise), vendu par Mme Krakauer à la Société «Draveil-Cinéma» (4 juillet 41).
 ■ CINEMA DE L'ORANGERIE, à Draveil (Seine-et-Oise), vendu par M. Dranault à la Société «Draveil-Cinéma» (4 juillet 1941).
 ■ CINEMA «LE FORUM», boulevard Alexandre-Papier, à Bône (Algérie), vendu par le Groupe Cinématographique Algérien (société entre Mme Alphonse Bouchara et M. Alfred Bouchara), à la Société Africaine d'Exploitations Cinématographiques (30 juin 1941).
 ■ RIALTO CINEMA, quai Maréchal-Pétain, à Beaucaire (Gard), vendu par M. Louis Vayé à M. et Mme Pernelle. (4 juillet 41).

FAILLITE

■ MARTIN (Gabriel) dit Monbor, entrepreneur de spectacles à Béziers (Hérault), 12, rue de la Coquille (Jugement déclaratif de faillite en date du 16 juin 41).



ÉQUIPEMENTS MATÉRIELS pour CABINES cinématographiques

70, Rue de l'Aqueduc PARIS (X^e) Nord26-61 CINEVERSEL

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi : 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne.
 Dans les catégories ci-dessus, 12 lignes gratuites par an pour nos abonnés.
 Annonces commerciales pour la vente de films : 50 fr. la ligne.
 Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Étranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

OFFRE D'EMPLOI

On demande bon opérateur connaissant R.C.A. et Western. Ecrire à Le Lann, Cinéma Tivoli, 34, rue Jean-Jaurès, Brest.

DEMANDE D'EMPLOI

Personne munie sérieuses référ., cherche gérance ou direction Paris. Bailly, 12, rue d'Orchamps, Paris (18^e).

ACHAT MATÉRIEL

Suis acheteur 300 fauteuils modernes. Occasion. Ecrire case n° 236, à la Revue.

VENTE MATÉRIEL

A vendre : 200 bobines neuves, axe Pathé, 400 m., soldées à 17 francs et 2 projecteurs 16 mm. parl. Bauer complets. Ecrire case n° 237, à la Revue.

VENTE CINÉMA

A céder urgent. Ouest occupé cinéma-dancing, 500 places, très bon état, avec ou sans immeuble, il faut 200.000 fr. comptant. Ecrire case n° 235, à la Revue.

«LE FILM» paraît tous les deux Samedis

Prochain Numéro : SAMEDI 2 AOUT
 Abonnement en zone occupée et non occupée, Afrique Française, Colonies par versement ordinaire au Compte Chèques postaux N° 702.66 Paris Un an : 125 francs

ACHATS CINÉMAS

Cherche salle moyenne province. Ecrire case n° 230, à la Revue.

Achèterais cinéma prouvant bénéfices ou prendrais participation ou association Paris, banlieue ou grande ville de province, Dispose liquide 500.000 francs. Intermédiaire s'abstenir. Ecrire case n° 231, à la Revue.

Demande à acheter cinéma, 600 à 700 places grande banlieue ou province. Ecrire case n° 232, à la Revue.

Je recherche salle moyenne importance, Paris ou banlieue. Ecrire case n° 233, à la Revue.

Disposant 200.000 fr., cherche cinéma ou association. Ecrire case n° 234, à la Revue.

DIVERS

A louer : Très beaux locaux commerciaux dans bel immeuble moderne proximité Opéra. 2^e étage : 54.000 fr. plus 8.100 francs charges; 3^e étage : 52.000 fr. plus 7.800 francs charges. 4^e étage : 50.000 fr. plus 7.500 francs charges. Pour visiter, s'adresser à la Société Française du Pathé-Baby, 20 bis, rue Lafayette, Paris.

Vente aux enchères, 23 juillet, salle à terminer. M^e Courtois, Notaire, rue du Chapeau-Rouge, Nantes (Loire-Inférieure).

FILMS NOUVEAUX PRÉSENTÉS A PARIS du 5 au 18 juillet 1941

1 FILM FRANÇAIS
 Le Duel (Pathé), le 11 juillet à Marivaux.

1 VERSION ORIGINALE
 Vedettes Folles (Tobis), le 10 juillet au Biarritz.

PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS du 9 au 15 juillet 1941

Aubert-Palace : Fric-Frac.
 Balzac : Les Grands.
 Biarritz : Vedettes Folles (v. o.) (2^e semaine).
 César : Notre-Dame de la Mouise.
 Champs-Elysées : La Vierge folle (3^e semaine).
 Ciné-Opéra : L'Emboscade (5^e s.).
 Colisée : Au Gré du Vent (v. o.) (3^e semaine).
 Helder : Nuit de Décembre (7^e s.).
 Impérial : Le Courrier de Lyon (3^e semaine).
 Gaumont-Palace : Durand Bijoutier.
 Gaumont-Théâtre : L'Enfer des Anges.
 Le Français : L'Empreinte du Dieu (4^e semaine).
 La Royale : Le Joueur.
 Lord-Byron : Scandale à Vienne (doublé) (3^e semaine).
 Madeleine : La Fille du Puisatier (13^e semaine).
 Marbeul : La Merveilleuse Journée.
 Marivaux : Le Duel (2^e semaine).
 Max-Linder : La Joie d'être Père (3^e semaine).
 Moulin-Rouge : Destin de Femme.
 Normandie : Ferneture pour travaux.
 Olympia : L'Acrobate (4^e sem.).
 Paramount : Le Diamant noir (4^e semaine).
 Portiques : Sans Lendemain (9^e s.).
 Studio Parnasse : Seize Ans.
 Studio 28 : Knock.
 Triomphe : Battement de Cœur (8^e semaine).
 Vivienne : Le Joueur.

VENTE ACHAT CINÉMAS

AGENCE GÉNÉRALE DU SPECTACLE

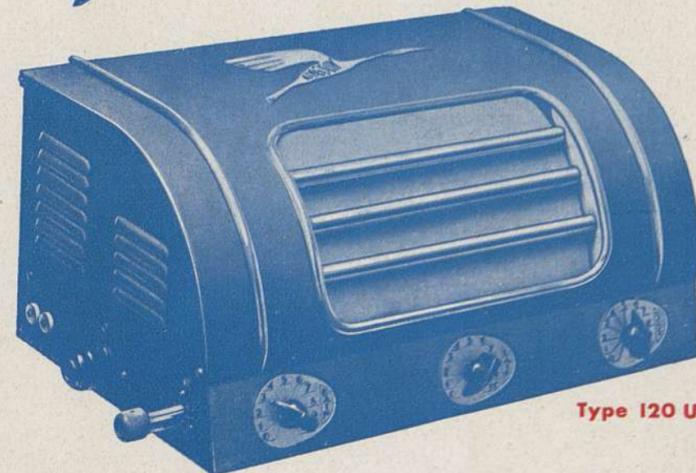
112, boul. Rochechouart. MONTMARTRE 86-66

L.T.C. SAINT-CLOUD

LABORATOIRES LES PLUS MODERNES

19, AV. DES PRÉS SAINT-CLOUD

M O L L. 55-56



Type I20 U



60-62, Rue d'Hauteville, 60-62

TAI 50-85

AFFICHES

L I T H O
 P H O T O L I T H O
 O F F S E T



VOUS ASSURE L'EXÉCUTION

DE

T O U S
 V O S
 T R A V A U X

L I T H O - T Y P O - H E L I O - O F F S E T

29, Rue Marsoulan - PARIS (12^e)

Téléphone: DID. 85-35

BROCHURES

SCÉNARIOS
 ENCARTAGES
 TYPO et HÉLIO

la perfection acquise avec l'expérience



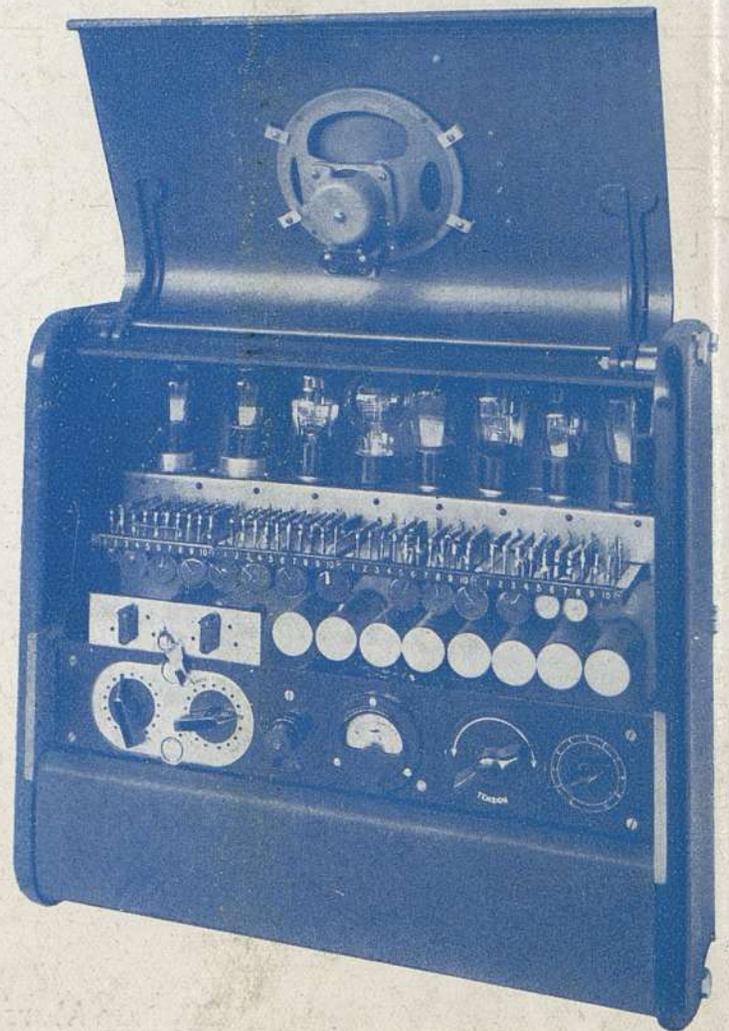
"ACTUAL"

*ensemble sonore
haute fidélité*

- ★ **GRANDE PUISSANCE** convenant aux plus grandes salles
- ★ **DIMENSIONS RÉDUITES** compatibles avec les plus petites cabines (largeur 54 cm, hauteur 49 cm5, épaisseur 20 cm)
- ★ **SUPPRIME LES PRÉAMPLIFICATEURS** avec n'importe quel lecteur de son.
- ★ **NOUVEAU DISPOSITIF DE COMPENSATION SONORE** permettant une reproduction impeccable de n'importe quelle sorte d'enregistrement.
- ★ **SÉCURITÉ SANS PRÉCÉDENT**, l'opérateur peut entretenir l'installation, évitant d'avoir à la dépanner.
- ★ **GROUPEMENT DE TOUS LES ORGANES VITAUX** sur la face avant du châssis, et numérotage, permettant leur vérification par l'opérateur lui-même à l'aide d'un guide.
- ★ **APPAREIL DE MESURE** contrôlant le secteur pendant le fonctionnement normal et servant de contrôleur pour la vérification des circuits.
- ★ **SURVOLTEUR-DÉVOLTEUR** permettant de faire fonctionner l'amplificateur sous la tension strictement nécessaire
- ★ **PROTECTION PAR CONJONCTEUR-DISJONCTEUR** sur le secteur et fusible lumineux sur la haute tension.
- ★ **CONDENSATEURS SUR FICHES** à culot octal standardisés, les condensateurs se changent comme les lampes.

★ **PUISSANCE 30 WATTS
MODULÉS SANS DISTORTIONS**

LA PLUS CURIEUSE PARTICULARITÉ de cet appareil est : qu'il ne s'arrête pas de fonctionner pour une résistance qui se coupe ou un condensateur qui claque, quel que soit ce condensateur ou cette résistance. Ceci constitue un fait absolument nouveau dans la technique de ce matériel.



A. CHARLIN

CONSTRUCTEUR, SOCIÉTÉ A. R. L. AU CAPITAL DE 800.000 FRANCS
181 bis, ROUTE DE CHATILLON, MONTROUGE (Seine)
Téléphone : ALÉ 44.00

systeme
sonore



Procédés
A. Charlin